

RESTITUTION

Consultation Plan Climat

Bièvre Isère Communauté



| | |
|---|-----------|
| Déplacements | 13 |
| Agir sur les trajets domicile-travail de moins de 20 km | 14 |
| Augmenter la fréquence des lignes de bus TransIsère express | 14 |
| Promouvoir un service de covoiturage s'appuyant sur les lignes et les arrêts de bus existants | 15 |
| Créer une desserte de bus en mi-journée, dans les deux sens | 16 |
| Assurer le stationnement sécurisé de tous les moyens de transports susceptibles de converger vers les parkings-relais, et notamment des vélos à assistance électrique | 17 |
| Assurer la recharge électrique lente des véhicules électriques et/ou rechargeables sur ces "PIM" et en zone d'habitat dense | 18 |
| Multiplier les services associés permettant de gagner du temps, sur les PIMS | 19 |
| Expérimenter la mise en place d'un espace « marché du soir » ouvert prioritairement aux producteurs locaux aux heures de pointe | 19 |
| Faciliter le stationnement des véhicules de covoiturage aux abords des gares, par exemple avec une tarification préférentielle | 20 |
| Soutenir les démarches d'unification des titres de transport | 21 |
| Nouvelles propositions des contributeurs | 22 |
| transport hippomobile | 22 |
| transformer une route existante en voie réservée aux véhicules agricoles et aux cyclistes | 22 |
| relais transports | 23 |
| Création / sécurisation de voies cyclables | 24 |
| Recharge électrique accessible avec carte bancaire. | 25 |
| Promouvoir les initiatives locales de développement d'espaces de travail partagé (co-working) | 25 |
| IMPULSER LE DEVELOPPEMENT DE L'AUTO PARTAGE et du COVOITURAGE ENTRE PARTICULIERS : | 26 |
| AMELIORER LE MAILLAGE DU TERRITOIRE EN TRANSPORT EN COMMUN ET PISTES CYCLABLES | 26 |

| | |
|--|-----------|
| Optimiser les déplacements professionnels | 27 |
| Organiser des stages d'éco-conduite | 27 |
| Développer le télétravail en espace de coworking ou à domicile | 28 |
| Nouvelles propositions des contributeurs | 29 |
| CREER DES LIGNES INTERCOMMUNALES | 29 |
| Se connecter avec les territoires voisins | 30 |
| Réaliser une étude d'avant-projet de transformation de l'ancienne voie ferrée en voie verte jusqu'à la gare de Rives | 30 |
| Nouvelles propositions des contributeurs | 31 |
| Autostop organisé | 31 |
| plan de déplacement inter communal | 31 |
| Développer une ligne de bus La Frette - Bourgoin J (Gare) hors scolaires | 32 |
| Redonner une voie ferrée au territoire | 32 |
| Réaliser plusieurs maillages de voies vertes, pistes cyclables afin de relier les villes et villages. | 33 |
| Favoriser le report vers les modes doux pour les courtes distances | 34 |
| Etablir le schéma des axes stratégiques pouvant être mis en fonction (schéma des circulations douces) | 34 |
| Développer l'usage du vélo à assistance électrique | 35 |
| Mettre en place des pédibus dans les communes | 36 |
| Mettre en place un réseau d'accompagnement au report de mobilité vers les modes doux | 36 |
| Nouvelles propositions des contributeurs | 37 |
| Développer les pistes cyclables | 37 |
| Maillage du réseau cyclable | 38 |

| | |
|---|-----------|
| Développer l'auto-partage et le covoiturage | 40 |
| Favoriser le covoiturage en mettant en place des récompenses incitatives | 40 |
| Favoriser l'auto-partage en communiquant sur cette solution | 41 |
| Favoriser l'auto-partage en relançant l'offre de la collectivité | 41 |
| Favoriser l'auto-partage en soutenant les porteurs de projets particuliers ou entreprises | 41 |
| Favoriser le covoiturage en adaptant les infrastructures routières au covoiturage de type "Bus sans bus" | 42 |
| Alimentation | 43 |
| Mettre en place des circuits alimentaires courts et de proximité à orientation biologique | 44 |
| Conforter les dispositifs existants | 44 |
| Appuyer les producteurs locaux | 45 |
| Sensibiliser à l'agriculture biologique et prospective sur le potentiel de développement de ce mode de production sur le territoire | 46 |
| Nouvelles propositions des contributeurs | 48 |
| Parcelles de jardins dans chaque commune | 48 |
| Information sur les produits utilisés dans les champs | 48 |
| Soutenir et relayer l'initiative internationale 4 pour 1000 et accompagner la mutation du territoire vers une agriculture durable | 49 |
| Restauration collective | 50 |
| Favoriser la permaculture | 51 |
| MISE EN AVANT DU CIRCUIT COURT EN SOUTENANT LA MISE EN PLACE DU CAIRN (monnaie locale Iséroise) | 52 |
| Plantation d'arbres fruitiers, plantes comestibles vivaces, légumes perpétuels et aromatiques dans chaque parcelles communales, afin de respecter le droit à une nourriture saine et accessible pour tous . | 52 |
| jardin partagé | 54 |

| | |
|---|-----------|
| Promouvoir l'herboristerie | 54 |
| Développer des marchés de producteurs locaux | 55 |
| La forêt et le bois | 56 |
| Mettre à l'étude un outil foncier forestier intercommunal | 57 |
| Nouvelles propositions des contributeurs | 58 |
| Création d'une réserve de vie sauvage | 58 |
| Nouvelles plantations | 58 |
| création d'arboretum | 59 |
| plantation dans les forêts déperissantes | 59 |
| Faire de Bièvre Isère Communauté un territoire à émissions négatives en développant le stockage de carbone | 60 |
| PEDAGOGIE, EDUCATION, VIVRE ENSEMBLE | 60 |
| VALORISATION DU BOIS DES HAIES PAR LES AGRICULTEURS ET LES COMMUNES | 60 |
| Optimiser la gestion de nos surfaces forestières et agricoles | 61 |
| Interdiction des coupes à blanc | 61 |
| Mettre à disposition gratuite les broyeurs de végétaux intercommunaux | 62 |
| Valoriser et renforcer la production de bois locale | 63 |
| Mettre en place le dispositif Sylv'Acctes sur le territoire | 63 |
| Soutenir financièrement la gestion forestière durable certifiée PEFC | 63 |
| Orienter l'exploitation des parcelles forestières communales vers le bois d'œuvre | 64 |
| Communiquer auprès de la population sur les producteurs de bois bûche locaux labellisés France Bois Bûche (publicité conditionnée au label) | 64 |
| Communiquer auprès des producteurs de bois buche sur cette publicite pour les inciter a passer au label France Bois Bûche | 65 |

| | |
|---|----|
| Renforcer la production par la commande publique | 65 |
| Nouvelles propositions des contributeurs | 67 |
| Développer et soutenir l'AGROFORESTERIE | 67 |
| Anticiper le changement climatique dans le renouvellement sylvicole | 68 |
| Soutenir l'action des chartes forestières pour adapter la forêt au changement climatique | 68 |
| Développer les chaufferies bois | 69 |
| Former des agents techniques à l'opération des chaudières | 69 |
| Identifier des sites propices à l'installation de chaudières | 69 |
| Réaliser des études technico-économiques sur les sites volontaires | 70 |
| Engager des travaux | 70 |
| Nouvelles propositions des contributeurs | 71 |
| Droit d'affouage : le rétablir, ou le maintenir là où il existe. | 71 |
| Réduire l'impact des appareils de chauffage polluants | 72 |
| Mettre en place d'une "Prime Air Bois" sur le territoire | 72 |
| Remplacer les chaudières fioul par des installations ENR | 72 |
| Nouvelles propositions des contributeurs | 74 |
| Informers de façon neutre les chauffages les plus performants et les moins gourmands en énergie et ceux à énergie renouvelable. | 74 |
| L'eau et l'air | 75 |
| Se prémunir des inondations et de leurs effets | 76 |
| Renforcer le recours du recyclage des eaux usées de process industriel | 76 |
| Sensibiliser sur la ressource en eau en proposant des animations scolaires | 77 |

| | |
|--|----|
| Opérer une restauration morphologique des cours d'eau | 78 |
| Promouvoir la distribution d'équipements hydro-économiques | 78 |
| Modérer l'arrosage des stades | 79 |
| Optimiser le réseau et des ouvrages (étangs, canaux) | 80 |
| Récupérer l'eau de pluie pour usage individuel ou sur des infrastructures des collectivités | 80 |
| Nouvelles propositions des contributeurs | 82 |
| réserves d'eau | 82 |
| Favoriser la plantation d'arbres et de haies | 82 |
| Toilette sèche dans les jardins pour la période estivale | 83 |
| Recenser les forages sauvages | 83 |
| Quota à la production de Maïs | 84 |
| Rationaliser et réduire le prélèvement de la ressource en eau en ménageant les aquifères profonds | 85 |
| Présenter et diffuser l'action réalisée sur l'irrigation sur le territoire de Bièvre Isère (ex : CUMA IRRIBIEVRE) | 85 |
| Mener une étude visant à établir un état des lieux de la dynamique de gestion de l'eau sur le territoire en lien avec le changement climatique | 85 |
| Nouvelles propositions des contributeurs | 86 |
| favoriser une agriculture plus économe en eau et en intrants | 86 |
| Traitement et recyclage des eaux usées | 87 |
| Récupérer les trop-pleins des captages de sources des coteaux pour alimenter les communes de la plaine et diminuer ainsi les besoins de pompage dans les nappes profondes. | 87 |
| Réguler le recours aux puits | 87 |

| | |
|---|-----------|
| Améliorer le partage de connaissances sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique du secteur agricole | 88 |
| Rechercher l'autonomie énergétique sur les exploitations agricoles | 88 |
| Améliorer le partage et l'animation autour des initiatives existantes via une animation territoriale | 88 |
| Mettre en place une stratégie de communication et communiquer auprès des agriculteurs | 89 |
| Lutter contre l'ambroisie | 89 |
| Nouvelles propositions des contributeurs | 90 |
| Restaurer les sols | 90 |
| Ne pas limiter cette amélioration des connaissances au secteur agricole | 90 |
| Mettre au point des pratiques de paillage | 91 |
| compensation carbone volontaire | 91 |
| Quadriller le territoire avec des zones fraîcheur | 92 |
| Permaculture | 92 |
| Énergie | 93 |
| Faire participer et engager la société civile | 94 |
| Communiquer auprès des différents acteurs (élus, entreprises et citoyens) sur leurs potentiels et les potentiels du territoire en matière de production ENR | 94 |
| Faire émerger des projets ENR citoyens impliquant largement la société civile (citoyens, entreprises, agriculteurs, collectivités) | 95 |
| Soutenir l'émergence de projets ENR agricoles sur le volet solaire | 95 |
| Soutenir l'émergence de projets ENR agricoles sur le volet méthanisation | 96 |
| Nouvelles propositions des contributeurs | 99 |

| | |
|--|------------|
| Restreindre l'éclairage public, utiliser des matériels moins impactants pour la biodiversité nocturne | 99 |
| Ne pas encourager les activités peu sobres et polluantes | 100 |
| Centrale villageoise et recyclerie écologique et autogérée ! | 100 |
| Mise en place d'un conseil de développement | 100 |
| Sensibiliser, informer et former les citoyens et les décideurs aux véritables enjeux environnementaux | 101 |
| Encourager localement le développement du zéro déchet pour limiter les énergies grises et l'utilisation d'énergies fossiles | 101 |
| Développer le Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) pour les poids lourds | 102 |
| Créer une station GNV pour poids lourds sur le territoire | 102 |
| Le bâti | 103 |
| Aider les travaux de rénovation énergétique | 104 |
| Créer un Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat | 104 |
| Nouvelles propositions des contributeurs | 106 |
| PROJET D'HABITAT ALTERNATIF | 106 |
| Limiter les nouvelles constructions et particulièrement l'étalement urbain | 106 |
| Promouvoir la construction à partir de matériaux locaux | 106 |
| Que tous les bâtiments privés et publics du territoire disposent d'un DPE avant 2025 | 107 |
| Un PLUI responsable | 107 |
| Habitat intelligent | 108 |
| Des bâtiments éco-logiques en Bièvre Isère ! | 108 |
| JOURNEES de DECOUVERTES, de SENSIBILISATION et DE FORMATIONS sur la construction écologique | 108 |
| Améliorer la qualité thermique du parc résidentiel social et communal | 109 |

| | |
|--|-----|
| Soutenir la réhabilitation des logements locatifs sociaux | 109 |
| Aider à l'amélioration des logements communaux | 109 |
| Réduire les consommations d'énergie des entreprises | 110 |
| S'appuyer sur les actions en place des CCI et CMA pour accompagner les entreprises vers la réduction de leur consommation | 110 |
| Promouvoir auprès des entreprises et de la CCI le programme PROREFEI de l'ADEME visant à former des référents énergie au sein des entreprises industrielles | 110 |
| Etudier la possibilité de Contrats de Performance Energétique portés par des tiers auprès des entreprises pour financer les opérations de TRI supérieurs à 1 an ou trop longs pour les entreprises | 111 |
| Auditer et rénover le patrimoine public | 112 |
| Nouvelles propositions des contributeurs | 113 |
| Des communes exemplaires en matière de rénovation (ou reconstruction) énergétique | 113 |
| Bâtiment Public à Energie Positive | 113 |

LEGENDE

La restitution expose toutes les contributions déposées avant le 31 décembre 2020. Elle respecte l'ordre des thématiques et présente d'abord les propositions du plan climat air énergie territorial puis les suggestions des contributeurs. Il existe parfois des redites : aucun retraitement n'a été opéré. La page suivante explique les codes de présentation et de couleur.

Thématique

x contributions

y votes

z participants

Action du Plan Climat Air Energie Territorial

Présentation du contexte et des enjeux.

Proposition concrète de Bièvre Isère

20 = Nombre de votes "pour"

10 = Nombre de votes "mitigé"

3 = nombre de votes
"contre"

Description de l'action



Argument pour

Argument contre

Nouvelles propositions des contributeurs

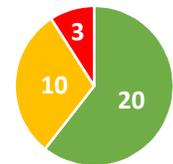
Proposition concrète de contributeur

20 = Nombre de votes "pour"

10 = Nombre de votes "mitigé"

3 = nombre de votes
"contre"

Description de l'action



Argument pour

Argument contre

Déplacements

182 contributions

1 078 votes

158 participants



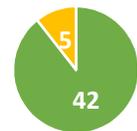
Agir sur les trajets domicile-travail de moins de 20 km

La mobilité représente 22 % des émissions de GES du territoire soit 142 kt de CO2 et 24 % de la consommation d'énergie soit 288 GWh, ultra-majoritairement d'origine fossile. Les trajets domicile travail représentent 104 GWh, soit le tiers des consommations d'énergie des déplacements des habitants. 53 % des actifs travaillent à l'extérieur du territoire, 38% des trajets domicile-travail sont supérieurs à 20 km, ils sont effectués à 91% en voiture individuelle....Par ailleurs, ces trajets sont réguliers à la fois temporellement (5 fois par semaine, à des horaires relativement constants) et géographiquement (origine et destination du déplacement fixes : CAPI, Grenoble Métropole, Voironnais, Lyon métropole) et se prêtent plus que d'autres au regroupement tant par bus que par covoiturage....D'autre part, la proposition pour ces trajets domicile-travail d'alternatives à la voiture individuelle, aujourd'hui conçue comme moyen de transport universel, retentit sur la façon d'accomplir les autres trajets de la vie courante en permettant à chacun, à son rythme et quand il le peut, de réduire son utilisation. Les leviers d'action sur ces déplacements ont donc des effets importants et multiples. La connexion bus/autres moyens de transport s'effectuerait prioritairement sur quatre points du territoire : St Etienne de St Geoirs, Le Rival, La Côte Saint André et St Jean de Bournay en créant des "pôles d'Intermodalité" ou "PIM ».

Augmenter la fréquence des lignes de bus TransIsère express

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 42 | 5 | |

Les lignes TransIsère s'appuient sur l'axe de Bièvre ; les arrêts sont situés sur les parkings relais. Elles bénéficient d'un couloir de circulation réservé qui préserve leur régularité en cas de saturation du trafic à l'entrée de Grenoble. Ne répondez à cette question que si vous êtes personnellement intéressé.



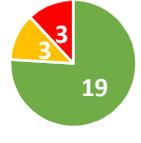
| | | |
|---|--|--|
| Notamment entre les gares à proximité et le territoire de Bièvre Isère | | |
| Actuellement la desserte vers Grenoble avec le 7330 est correcte. Ce qui manque c'est des bus venant de Grenoble le matin et redescendant le soir à un horaire décent. Ce qui est à renforcer aussi beaucoup c'est la ligne vers Bourgoin. La 1140 est trop organisée pour les scolaires. Une possibilité de partir à Bourgoin en bus à partir de la Frette en correspondance avec la ligne 7360 serait un vrai plus pour les habitants de la partie est de la plaine | | |
| Il manque un retour en fin de journée de La CSA à Grenoble et inversement , un retour Grenoble--La CSA en fin de journée ou début de soirée (19H30) | | |
| | Quel rapport entre les trajets de moins de 20 km et les trajets pour Grenoble? | |

| | | | |
|---|---------------|---------------|---|
| Pour un RDV en début d'après midi sur Grenoble il faut prendre le bus à 8h30... car celui du début d'après-midi arrive après 14h sur Grenoble. Or Grenoble est un pôle medico social primordial | | | |
| J'ai 50ans et 30ans plus tard le constat est toujours le même : pas de transport en commun facile, les jeunes doivent passer leur permis pour pouvoir étudier, travailler, sortir! Côté écologique et économique : pas de progrès ! Ca veut dire achat de voiture, cher pour les parents et les jeunes adultes et impact carbone ! | | | |
| Augmenter les liaisons Bus de La Côte St André vers les gares (Le Gd Lemps, Rives, Bourgoin Jallieu), pour les gens qui souhaitent voyager en transports en commun. Ou une voie cyclable rapide vers la gare du Gd Lemps. | | | |
| Ne pas oublier les arrêts avant Grenoble, comme Centr'Alp par exemple... | | | |
| Il existe d'autres pôles d'attractivité que Grenoble. Il faut également améliorer le maillage du territoire vers Saint Jean de Bournay, Vienne, Bourgoin. | | | |
| Je suis d'accord | | | |
| Pourquoi ne pas harmoniser les horaires de Saint Etienne de saint geoirs/la Côte saint André avec la ligne la Côte saint André/st jean de Bournay ce qui permettrait de rejoindre Lyon tout en bus (en prenant son temps !) | | | |
| Promouvoir un service de covoiturage s'appuyant sur les lignes et les arrêts de bus existants | | | |
| Pour | Mitigé | Contre | |
| 33 | 2 | | |
| <p><i>ILLICOV est un service de covoiturage entre la plaine de Bièvre et Grenoble qui s'appuie sur les lignes express Transisère. Il permet de disposer d'une offre supplémentaire en plus des horaires réguliers des bus....Ne répondez à cette question que si vous êtes personnellement intéressé.....</i></p> | | | <p>Un diagramme circulaire montrant la répartition des votes : 33 pour (vert) et 2 contre (orange).</p> |
| Je vous conseil de vous rapprocher de la société Ecov qui permet de faire de la voiture un transport collectif dans les territoires ruraux . Avec des lignes spontanées à haut niveau de service . www.ecov.fr Bonne chance | | | |
| Je ne connaissais pas ces 2 services de covoiturage or pour avoir covoituré pendant 7ans c'est effectivement la solution a associer aux lignes de bus. Ecov me parait plus adapté aux territoires peu denses et avec des lignes de trajets régulières comme c'est le cas pour notre territoire mais il serait bien d'étudier les 2. | | | |
| A développer aussi en direction du Nord-Isère et agglo lyonnaise! | | | |
| Super initiative | | | |

Créer une desserte de bus en mi-journée, dans les deux sens

| Pour | Mitigé | Contre | |
|---|--------|--------|---|
| 29 | 0 | | |
| <p><i>Le service de bus n'est assuré que le matin en direction de Grenoble, et uniquement le soir dans l'autre sens, de sorte qu'on ne peut aller à Grenoble par transport en commun que pour la journée entière....Ne répondez à cette question que si vous êtes personnellement concerné, en précisant si cela serait quotidien ou occasionnel.....</i></p> | | |  |
| occasionnel | | | |
| Le 7330 fait malgré tout déjà un aller retour le midi. Ce qui manque c'est un aller retour le midi avec Bourgoin (Bourgoin c'est la gare qui permet de partir vers Lyon et le nord) | | | |
| axe bourgoin grenoble via la cote st andré déplacements occasionnels en étant à la retraite (plusieurs fois /mois si réalisé) | | | |
| Occasionnel mais souhaite pouvoir aller à Grenoble pour une demi-journée | | | |
| Il existe un bus 7330 de mi journée mais pour un RDV début d'après-midi il arrive trop tard après 14h sur Grenoble. Or Grenoble est un pôle medico social primordial | | | |
| occasionnel mais peut-être plus fréquent s'il existait... | | | |
| la question des transports en commun doit être posée sur tous les circuits , pas seulement la Côte Grenoble , il convient de faire un état des lieux des besoins de transports collectifs en lien avec d'autres territoires et d'autres collectivités . Cet état des lieux a été fait mais les citoyens n'ont pas forcément été informés des résultats (sans doute problème financier et de répartition des compétences | | | |

Assurer le stationnement sécurisé de tous les moyens de transports susceptibles de converger vers les parkings-relais, et notamment des vélos à assistance électrique

| Pour | Mitigé | Contre |
|---|--|---|
| 19 | 3 | 3 |
| <p><i>Ce stationnement pour les vélos et vélos électriques permettrait de les enfermer dans des casiers sous clé. Ce service ne serait pas forcément gratuit. Ne répondez à cette question que si vous êtes personnellement concerné.</i></p> | |  |
| | NE PAS TOUJOURS FAIRE PAYER | |
| IL FAUT PLUS DE GARAGE VELO MÊME EN VILLE | | |
| Le manque d'options sécurisées pour le stationnements des VAE (et vélos "classiques") est un vrai problème face à l'augmentation des vols et des dégradations. Il est donc primordial d'offrir un moyen pour permettre aux cyclistes de sécuriser leur matériel. C'est pour moi le principal frein à l'utilisation d'un vélo sur le territoire. | | |
| | Pour moi ça ne devrait pas nécessairement être limité aux parking relais. Cette offre devrait être proposée dans les différents centre-villes / centre-villages pour les déplacements quotidiens | |
| | Réfléchir a un accès libre (prise en charge par la collectivité) | |
| Il est en effet primordial de développer les stationnements sécurisés pour VAE et ceci est également à mettre en place en ville. | | |
| Stationnement pour "les vélos", VAE ou musculaires partout en villes, parking relais. Mais surtout des voies adaptées pour que les gens aient envie de se déplacer à vélo. Sinon c'est perdu d'avance! | | |
| Oui il faut sécuriser les espaces de stationnement de tous les moyens de transport doux | | |
| | Il ne faut pas limiter cette sécurisation aux parkings relais mais le prévoir aussi aux autres noeuds importants (établissements scolaires et administrations notamment) | |

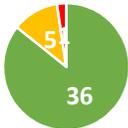
Assurer la recharge électrique lente des véhicules électriques et/ou rechargeables sur ces "PIM" et en zone d'habitat dense

| Pour | Mitigé | Contre | |
|--|---|--------|---|
| 7 | 6 | 4 | |
| <p><i>Les véhicules électriques et hybride rechargeables sont particulièrement pertinents pour les courtes distances. La recharge lente à bas coût permet de maintenir la batterie au maximum de sa charge pour maintenir le véhicule en état de parcourir de plus longues distances, par exemple. C'est également une solution quand on ne peut recharger son véhicule au domicile.</i></p> | | |  |
| Le nombre de véhicule électrique et hybride est en augmentation, une ou plutôt plusieurs recharges rapides seraient davantage la bienvenue. Le coût d'une charge lente ou rapide diffère peu. | | | |
| C'est l'endroit le plus opportun car le véhicule est inutilisé pendant cette période de stationnement | | | |
| | Le bilan écologique global des véhicules individuels élec. et hybrides est si bon que cela. Pour les courtes distances préférer les vélos / VAE ou le co voiturage. | | |
| | Si on parle de trajet de moins de 20kms, la voiture n'est pas la solution à pousser et l'électrique n'est peut-être pas aussi écologique que cela au vu de sa fabrication et des batteries... mais le parc va tout de même grossir donc avoir un minimum de recharge est obligatoire | | |
| | Prévoir aussi du financement pour des voies vertes et voies partagées vélo | | |
| | Très certainement pertinent en ville, mais pas une priorité en zone rurale | | |
| | La voiture électrique est la future catastrophe écologique : https://www.challenges.fr/automobile/dossiers/et-si-la-voiture-electrique-etait-un-desastre-ecologique_575450 https://vivredemain.fr/2018/03/23/motorisations-electriques-catastrophe-environnementale/ https://hybrideaeau.fr/la-voiture-electrique-est-un-desastre-ecologique/ | | |

Multiplier les services associés permettant de gagner du temps, sur les PIMS

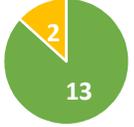
| Pour | Mitigé | Contre |
|--|--|---|
| | 3 | 12 |
| <p><i>La proposition serait de multiplier les services associés permettant de gagner du temps, notamment par l'emploi de boîtiers électroniques permettant l'ouverture des portes par les ayants-droits hors la présence du propriétaire, par exemple pour des interventions mécaniques, pour la livraison de courses non-périssable ou de commandes faites par Internet ou pour la collecte d'objets à prendre en charge par la recyclerie ou un réparateur....L'emploi de boîtiers électroniques permettant l'ouverture des portes par les ayants-droits hors la présence du propriétaire, par exemple pour des interventions mécaniques, pour la livraison de courses non-périssable ou de commandes faites par Internet ou pour la collecte d'objets à prendre en charge par la recyclerie ou un réparateur ouvre des possibilités inédites.....</i></p> | |  |
| | Halte aux "smart cities" même à la campagne. Attention a ne pas supprimer les contacts humains dans les commerces de proximités et autres lieux de rencontres. | |
| | un peu trop ambitieux, en zone rurale il y a d'autres priorités | |
| | Priorité financière aux transports en commun et voies cyclables | |
| | Pas du tout une priorité et une épine supplémentaire dans le pied des petits commerces locaux | |
| | Le développement des systèmes électroniques doit être limité à cause de leur empreinte carbone très forte à la fabrication | |
| | l'idée c'est plutôt d'essayer de ralentir et pas d'aller toujours plus vite. | |

Expérimenter la mise en place d'un espace « marché du soir » ouvert prioritairement aux producteurs locaux aux heures de pointe

| Pour | Mitigé | Contre |
|--|--------|---|
| 36 | 5 | 1 |
| <p><i>Récupérer ses courses en descendant du bus et garder le lien avec le producteur : moins de temps sur la route, plus de convivialité. L'idée vous tente-t-elle ?</i></p> | |  |
| De nombreux marchés de producteurs locaux s'installent en ce moment dans nos villages. Bièvre Isère pourrait favoriser la mise en place d'un système de DRIVE, avec plusieurs choix de lieux de retraits. Attention à ne pas s'orienter que sur une catégorie de population qui prend les bus pour aller à Grenoble ou Lyon. Beaucoup de gens finissent tard le soir, partout, des clics & collecte sur tous les marchés du soirs pourraient être très pertinents. | | |

| | | | |
|---|---|---------------|---|
| oui pour valoriser le circuit court, équité des producteurs | | | |
| | Les villages essaient de recréer des petits marchés de producteurs. Il ne faudrait pas que cela soit en concurrence. | | |
| | bonne idée concernant des producteurs locaux, mais tant pour les producteurs que pour les consommateurs, réservons-nous un temps pour les courses respectant les rythmes de chacun. | | |
| Faciliter le stationnement des véhicules de covoiturage aux abords des gares, par exemple avec une tarification préférentielle | | | |
| Pour | Mitigé | Contre | |
| 16 | | 1 | |
| <p><i>Les gares de Moirans et Bourgoin Jallieu jouissent d'une desserte SNCF relativement dense, mais elles impliquent des coûts de stationnement....Seriez-vous prêt à covoiturer en contrepartie d'une réduction des frais de stationnement ?...Ne répondez à cette question que si vous êtes personnellement concerné.....</i></p> | | |  <p>16</p> |
| Pour encourager le covoiturage | | | |
| pour avoir payé le parking SNCF de Bourgoin Jallieu plus de 10euros et le billet train 5euros, il y a effectivement de l'abus! La combinaison des solutions Illycov/Ecov et réduction de frais de parking fait sens mais travailler avec la ville de Bourgoin pour baisser les tarifs est également nécessaires. | | | |
| | je militerais plutôt pour la gratuité du stationnement | | |

Soutenir les démarches d'unification des titres de transport

| Pour | Mitigé | Contre | |
|---|--------|--------|---|
| 13 | 2 | | |
| <p><i>La carte Oûra peut être utilisée pour différents moyens de transport....Seriez-vous utilisateur pour les services locaux tels que la consigne de vélo sur les PIM ou la recharge lente de véhicule électrique ?.....</i></p> | | |  |
| <p>En terme de tarif ce qui est surtout important c'est de pouvoir circuler au sein du territoire avec un tarif unifié. Actuellement pour aller de St Hilaire au grand lemps on change de zone et pour faire 8km on paye un prix démesuré. Et il est difficile de gérer sur sa carte oura des series de 6 trajets avec tous les découpages possibles.</p> | | | |
| <p>abolition des zones! c'est un vrai casse tête!!</p> | | | |
| <p>Oui si le coût ne dispense pas les autres projets de développement du vélo</p> | | | |

Nouvelles propositions des contributeurs

transport hippomobile

Pour

5

Mitigé

Contre

Mettre à l'étude dans une commune volontaire la traction hippomobile en lieu et place de l'utilisation d'énergie fossile pour les actions locales du type transport scolaire interne à la commune, tonne à eau pour arrosage, mise à disposition pour débardage sécurisé dans les affouages, etc...



voilà une idée vraiment innovante pour promouvoir qui pourrait créer des emplois, du lien entre nous et soudain....nous surprendre avec bonheur!

transformer une route existante en voie réservée aux véhicules agricoles et aux cyclistes

Pour

3

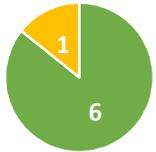
Mitigé

Contre

Il existe une petite route qui relie la zone commerciale de St Etienne de St Geoirs à Brézins que l'on pourrait peut-être réserver aux cyclistes et véhicules agricoles. Cela permettrait à moindre coût (une décision administrative et quelques panneaux) de sécuriser la liaison entre Brézins et St Etienne de St Geoirs. Sans doute une étude pourrait être menée pour prolonger également vers Sillans et vers Le Rival. L'idée c'est d'essayer d'utiliser les routes déjà existantes pour limiter les coûts et impacts d'aménagement. Et à priori cela nuirait pas aux automobilistes qui pourraient toujours utiliser les voies principales. avantage également sur la sécurité puisqu'il n'y aurait plus de contacts auto/vélo.

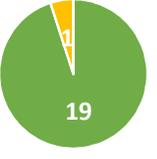


relais transports

| Pour | Mitigé | Contre |
|---|--------|---|
| 6 | 1 | |
| <p><i>Remettre la ligne de train du Rival entre Beaurepaire et Beaucroissant pour transporter les passagers avec vélos</i></p> | |  |
| <p>L'axe est /ouest (rd519) est structurant pour les transports devant être prioritairement collectifs. Projet train / tramway des interco. locales</p> | | |
| <p>Pour aller à Grenoble (J'habite près de St Etienne de St Geoirs) j'ai tendance à aller en voiture à la gare de Moirans et prendre le train à Moirans. Il y'a des rotations très régulières dans les 2 sens (toutes les 20 minutes) et cela prend 14 minutes (Contre toutes les heures environ au départ de Rives, pour un trajet de 30 minutes en TER, pour 8 minutes de moins en voiture entre Rives et Moirans). Cela évite les embouteillages et la pollution à Grenoble. Une de premières lignes historiques de train en France relie Vieux Thann à Mulhouse en Alsace. Cette ligne de TER devait être fermée car insuffisamment utilisée. Finalement c'est le pari inverse qui a été pris et cette ligne a été transformée en ligne Tram-Train. C'est depuis une belle réussite avec une réelle appropriation des habitants. Un projet tram train dans la plaine de la Bièvre jusqu'à une connection TER serait innovant et à évaluer. En attendant, une enquête auprès des utilisateurs pour évaluer une liaison de bus très très régulière vers une gare TER comme Moirans avec un prix groupé "Bus-Train" très abordable pour aller à Grenoble serait à un vrai plus à tester.</p> | | |
| <p>Je pense que la ligne devrait tout simplement être remise en service.</p> | | |

Création / sécurisation de voies cyclables

| Pour | Mitigé | Contre |
|---|--------|---|
| 41 | | |
| <p><i>Beaucoup de trajets pourraient être effectués en vélo ou VAE, mais, si l'on veut aller "au plus court" ils obligent à emprunter des axes très fréquentés par les automobiles et dangereux (nombreux virages qui empêchent la visibilité...). Il pourrait être opportun de créer un vrai réseau de pistes cyclables pour mailler au moins les plus grands axes du territoire.</i></p> | |  |
| Et ça serait bien de prévoir en même temps le trajet des piétons, qui ont les même difficultés de sécurité. | | |
| Avec le VAE, le vélo peut se développer mais il faut aménager des pistes | | |
| Bien sûr, c'est un excellent moyen incitatif pour des modes de déplacement courts plus doux. A condition qu'elles soient bien sécurisées (pas juste des trottoirs améliorés). On est totalement à la traîne par rapport à nos voisins (Belgique, Pays Bas évidemment, Allemagne). Les pistes cyclables sont pensées dans les agglomérations en France, c'est un tort. C'est un moyen de développer le tourisme pour découvrir notre territoire, moins de bruits, plus d'exercices, la plupart des déplacements sont courts (aller chercher son pain,...). On peut choisir des revêtements ne contenant ni ciment (gros émetteur de CO2) ni résine, ni bitume. Plutôt un enrobé ou mieux des granulats 100% matériaux naturels pour ne pas polluer la nappe phréatique...A déployer en priorité dans la plaine entre les communes. Avec en parallèle la sécurisation des piétons, les routes sont dangereuses, nos enfants sont souvent obligés de joindre un arrêt de bus le long de routes non sécurisées sur la bordure ! | | |
| Ce qui compte, c'est le maillage d'aménagements. c'est à dire que chacun puisse sortir de chez lui en vélo pour aller où il veut (vélotaf, courses ou loisirs), pas forcément besoin d'une "autoroute". Routes partagées et fortes signalétiques peuvent sensibiliser l'automobiliste à partager sa route et le cycliste à pratiquer toujours plus. | | |
| Il est possible (et sûrement facile) de durcir les chemins agricoles dans la plaine en laissant un accès aux agriculteurs (barrières ouvrables) pour les passer en pistes cyclables propres comme cela se fait en Alsace. Le réseau cyclable comme ça serait très intéressant | | |
| Une voie verte à la place de l'ancienne voie ferrée pourrait être un axe principal pour les vélos. Elle desservirait la ZA de Marcilloles, le Rival, Fresenius, St Etienne de ST G et plus..Un maillage pourrait se raccorder à cette voie douce pour rejoindre les villages de la bièvre. On pourrait aussi imaginer une jonction à la VIA RHÖNA, puisque la voie ferrée part de Roussillon et du coup développer un tourisme doux.(la DOLCE VIA en Ardèche est un succès) | | |
| multiplier les pistes cyclables sécurisées serait un vrai signal pour développer l'utilisation du vélo en milieu rural. Par exemple on pourrait transformer la petite route qui relie Brézins à St Etienne de St Geoirs et qui arrive vers la zone commerciale en route réservée aux cyclistes et tracteurs. Coût = une décision administrative. Aucun inconvénient pour les riverains puisqu'il n'y en a pas et que la route principale existerait toujours. | | |

| | | | |
|---|---------------|---------------|---|
| L'usage du vélo et/ou VAE (assistance 25 ou 45km/h) est aisé et agréable en secteur de plaine et faible cote. Les pistes cyclables doivent être conçues en site propre (indépendantes des voies routières) . Prévoir les zones de stationnement et recharges sécurisées. | | | |
| Créer des voies cyclables serait positif pour les déplacements doux mais il ne faudrait pas pour autant détruire la nature pour cela. Par exemple l'ancienne voie ferrée a laissé renaître grâce à ses haies sauvages une biodiversité qu'il ne faudrait pas détruire. | | | |
| Recharge électrique accessible avec carte bancaire. | | | |
| Pour | Mitigé | Contre | |
| 1 | | | |
| <p><i>Des bornes de recharge, rapide si possible pour ne pas monopoliser l'emplacement, fonctionnant avec une carte bancaire pour ne pas avoir de multiples cartes d'abonnement , et jamais celle qui correspond à la borne concernée .</i></p> | | |  |
| Promouvoir les initiatives locales de développement d'espaces de travail partagé (co-working) | | | |
| Pour | Mitigé | Contre | |
| 19 | 1 | | |
| <p><i>Le développement du télé-travail est une occasion à saisir pour poursuivre l'évolution des modes de travail. La création d'espace de travail partagé permet d'exercer le télé-travail dans de bonnes conditions (techniques et confort de travail), de limiter les trajets domicile-travail, tout en maintenant du lien social.</i></p> | | |  |
| Tout à fait d'accord ! | | | |
| Ce système a plusieurs avantages : faire du coworking dans un espace prévu à cet effet, éviter les trajets, conserver du lien social, éventuellement éviter des travaux chez les particuliers pour créer des pièces dédiées au coworking. | | | |

IMPULSER LE DEVELOPPEMENT DE L'AUTO PARTAGE et du COVOITURAGE ENTRE PARTICULIERS :

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 11 | | |

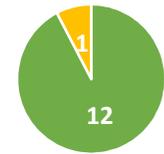
Auto partage : en milieu rural, chaque famille dispose en général de deux voitures, voire parfois plus. Dans certains cas, seul un véhicule est utilisé au quotidien et les autres sont utilisés pour des trajets plus spécifiques et servent peu. L'auto partage entre particuliers est une solution. Bièvre Isère pourrait développer une plateforme d'autopartage et trouver des habitants partenaires prêt à mettre leur véhicule à la location. Des bons d'achats ou autres mesures incitatives pourraient être offertes aux habitants prêteurs. Des véhicules de Bièvre Isère pourraient être mise à la disposition sur ce même principe dans les principaux Bourgs. Covoiturage : Mise en avant par Bièvre Isère d'un unique site dédié au co-voiturage sur le territoire. Communication et pédagogie lors des évènements et des réunions internes à la collectivité. Créer une signalétique co-voiturage et des emplacements de parking. Utiliser le principe de Illicov pour relier les grands bourgs de Bièvre Isère.



AMELIORER LE MAILLAGE DU TERRITOIRE EN TRANSPORT EN COMMUN ET PISTES CYCLABLES

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 12 | 1 | |

Pour rejoindre un transport en commun sur le territoire, il faut parfois faire 20 à 30 km en automobile, seul. Bièvre Isère pourrait développer des moyens de transports collectifs pour répondre à ce problème, ou en utilisant l'existant (lignes scolaires, Tacot de la Bièvre...)



prévoir comme c'était envisagé au schéma directeur de la communauté d'aglo de Voiron un tram au départ de la gare de La Côte au raval pour desservir les villes jusqu'à Grenoble et idéalement dans l'autre sens vers Lyon, la population est prête à l'utiliser et cela réduirait la pollution

Une voie verte à la place de l'ancienne voie ferrée pourrait être un axe principal pour les vélos. Elle desservirait la ZA de Marcilloles, le Rival, Fresenius, St Etienne de ST G et plus..Un maillage pourrait se raccorder à cette voie douce pour rejoindre les villages de la bièvre. On pourrait aussi imaginer une jonction à la VIA RHÔNA, puisque la voie ferrée part de Roussillon et du coup développer un tourisme doux.(la DOLCE VIA en Ardèche est un succès)

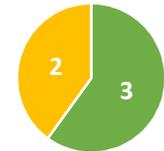
Optimiser les déplacements professionnels

Des réductions de consommation d'énergie substantielles sont possibles en optimisant les déplacements actuels en jouant sur l'efficacité via l'écoconduite et sur la sobriété en évitant certains déplacements via le télétravail : l'éco-conduite permet de réaliser des économies de carburant, donc d'énergie, de 15 à 20% à trajet parcouru égal. Les déplacements domicile-travail représentent une grande part des déplacements. Dans certaines activités, la mise en place d'un ou deux jours de télé-travail par semaine est envisageable et permettrait de réduire de 10 à 20% les déplacements domicile-travail et donc la consommation d'énergie associée.

Organiser des stages d'éco-conduite

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 3 | 2 | |

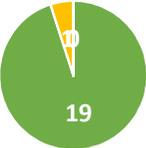
L'éco-conduite permet des économies de carburant pouvant atteindre 15%. Seriez-vous prêt à vous engager dans cette démarche ? Dans le cadre privé ? Dans le cadre professionnel ?



La formation devrait intégrer la notion de co voiturage et d'auto partage ainsi que les critères de choix de son véhicule

Je n'ai pas de voiture alors je ne peux pas m'engager à ça mais il faudrait apprendre aux conducteurs à fermer leur moteur quand ils ne roulent pas (exemples : j'attends maman qui fait ses courses, je téléphone ou je joue à Candi crushe, je discute avec machin, ça peut prendre 20 minutes et le moteur tourne toujours)

Développer le télétravail en espace de coworking ou à domicile

| Pour | Mitigé | Contre | |
|---|--------|--------|---|
| 19 | 1 | 0 | |
| <p><i>L'espace de coworking permet de travailler avec d'autres dans un espace autre que son domicile ou un bureau. Il permet de conserver un contact social qui évite l'isolement du travail à domicile. Ne répondez que si vous êtes personnellement concerné.</i></p> | | |  |
| Créer les espaces de coworkings si possible de préférence dans le centre bourg des Pôles Relais et secondaire du territoire. | | | |
| Le télétravail nécessite un réseau internet opérationnel, ce qui n'est pas toujours le cas actuellement. | | | |
| Il en faudrait même un dans chaque commune! | | | |
| plutôt en centre ville ou village, pas dans les zones commerciales! | | | |

Nouvelles propositions des contributeurs

CREER DES LIGNES INTERCOMMUNALES

| Pour | Mitigé | Contre |
|---|--------|--------|
| 18 | | |
| <p><i>Nous pouvons nous rendre à Grenoble, mais il n'y a pas de transports publics pour rallier les communes entre elles..Du coup si l'on n'a pas de véhicule, on ne peut pas se déplacer, et cela irait dans une démarche de réduction d'utilisation des voitures dans une direction écologique et sociale.</i></p> | | |
| Mettre en place de l'autostop organisé via une organisation comme Rézo Pouce, légère en coûts publics et souple en utilisation. Pour être efficace, toutes les communes de la Comcom devraient y adhérer ainsi que les communautés voisines. Plusieurs communautés de communes l'ont mis en place (Voironnas, Vercors, Chartreuse). | | |
| Prevoir le transport des velos ou autres moyens de deplacement individuels dans les bus | | |



Se connecter avec les territoires voisins

Une partie des déplacements de la population de Bièvre-Isère Communauté s'effectue en direction des territoires limitrophes et réciproquement. Pour pouvoir agir de manière efficace sur ces déplacements, il faut assurer une continuité de prise en charge sur les territoires voisins. L'objectif est donc de se rapprocher de ces territoires pour co-construire des solutions de mobilité, sur les lignes de transports en communs et les voies vertes dédiées aux modes actifs. 6 propositions

Réaliser une étude d'avant-projet de transformation de l'ancienne voie ferrée en voie verte jusqu'à la gare de Rives

Pour

31

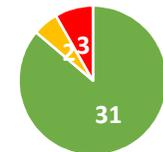
Mitigé

2

Contre

3

Traversée par la piste de l'aéroport et l'axe de Bièvre, la Bièvre n'offre pas de circulation douce à la fois rapide et sécurisée entre La Côte Saint André. L'aménagement de l'ancienne voie ferrée entre Beaurepaire et Izeaux permettrait d'y remédier et de préserver la continuité du tracé si dans l'avenir il devenait nécessaire d'y implanter un transport en commun en site propre.



Excellente idée : multi usages et préservation d'un potentiel. Avec une touche en faveur de la biodiversité ?

Les haies qui ont poussé librement abritent une grande diversité d'animaux. Il ne faudrait pas détruire ce que la nature réussi à reconquérir.

Cette voie verte permettrait aussi aux cyclistes amateurs de parcourir la bièvre en toute sécurité.

remettre un train, ça aurait été bien aussi...

Le trajet serait déjà tracé, et permettrait de sécuriser des nouveaux cyclistes qui emprunteraient cette voie.
Favoriser des déplacements propres puis il serait intéressant ensuite d'implanter un transport en commun.
Aujourd'hui, sans véhicules, jeunes ou moins jeunes, il est impossible de circuler.
Cela aiderait aussi les jeunes dans leurs déplacements (stages, emplois...)

Remettre un train. Rapide et moins polluant.

On pourrait relier cette voie verte à la petite route déjà existante entre Brézins et St Etienne de St Geoires (démarrage vers la zone commerciale). Cela diminuerait les coûts et permettrait de conserver une partie de l'ancienne voie ferrée pour la biodiversité.

Nouvelles propositions des contributeurs

Autostop organisé

Pour

6

Mitigé

Contre

Il s'agit d'organiser des déplacements intercommunaux via une nouvelle formule d'autostop avec le concours des communes et de leurs habitants. A la différence de plateformes commerciales de covoiturage, il n'y a ni réservation, ni échange d'argent. Pour plus d'info : <https://www.rezopouce.fr/>



cela peut être souple comme organisation

plan de déplacement inter communal

Pour

6

Mitigé

Contre

Pour repenser efficacement les différentes possibilités de ce déplacer sur notre territoire une approche globale qui redéfinirait la place de chaque moyens de transport (voir les plans de déplacement urbain) et permettrait la mise en place des infrastructures nécessaire



oui je pense que c'est une bonne idée pour avoir une vue d'ensemble. Il faudrait intégrer une fonction pédagogique pour nous aider (nous citoyens) à modifier nos habitudes.

Développer une ligne de bus La Frette - Bourgoin J (Gare) hors scolaires

Pour

5

Mitigé

Contre

Carence me semble-t-il pour bon nombre d'habitants de l'est du territoire. Cette liaison faciliterait les déplacements d'étudiants (à Lyon) qui viennent le week-end à domicile mais aussi les déplacements professionnels quotidiens pour celles et ceux qui travaillent à Lyon. C'est aussi une incitation à prendre le train pour Lyon ! Pour rappel, le seul parking gratuit de la gare de Bourgoin est plein très tôt le matin, le reste est payant. Pas d'incitation donc, et .. bouchons dès Nivolas...



Redonner une voie ferrée au territoire

Pour

48

Mitigé

Contre

Il est en effet temps d'acter la fin du « tout-voiture » y compris dans son dernier avatar, la voiture électrique, très active mais désespérée tentative de sauvegarder le même mode de fonctionnement en l'habillant abusivement de vert et en espérant ainsi, au passage, donner un second souffle à une industrie nucléaire contestée ; on ne remplacera pas les 39 millions de voitures thermiques par 39 millions de voitures électriques, ce serait fou et dévastateur pour la planète. Surtout que les études montrent qu'en plus des moteurs, l'usure des pneus et des plaquettes de freins produisent une gigantesque pollution à laquelle la voiture électrique ne change rien. Au contraire, la sobriété et la désescalade routière doit s'organiser de manière urgente. C'est le cas de le dire : ayons un train d'avance plutôt qu'avoir toujours un train de retard en finançant encore la voiture (routes, voies express, parkings, transition vers l'électrique...), mode de transport qui, si nous avons eu par le passé des décideurs responsables soucieux du bien public, n'aurait jamais dû connaître pareil essor. Finançons donc le train et soyons novateurs en prolongeant la ligne qui arrive à Beaufort jusqu'à Beaucroissant ; cela représente une trentaine de kilomètres à vol d'oiseau entre les deux gares, on a vu plus dispendieux ! Et même si ce n'est pas de la compétence directe de la Communauté, elle peut porter fortement ce projet et montrer par là-même qu'elle prend vraiment le bouleversement climatique au sérieux. L'impact climatique du train est sans commune mesure avec celui de la voiture. Il ne faudrait pas opposer à cette demande de fallacieux arguments de rentabilité. La rentabilité se mesure de manière globale, vision qui manque souvent à nombre d'études qui, en fractionnant à l'excès le point de vue, finissent par perdre de vue l'essentiel. Là, l'intérêt se mesure en service rendu, trafic réduit, morts et blessés évités, pollution réduite, etc. Ajoutons pour finir que, dès qu'il s'agit de financer des projets routiers, la question de la rentabilité n'entre que très marginalement, voire pas du tout en compte. Cela s'est vu pour l'axe de Bièvre qui, s'il nous rend service en l'absence d'une offre satisfaisante de transports alternatifs, génère une grande pollution sans cesse croissante. Bièvre-Liers-Environnement avait déjà pointé ces dangers lors de l'enquête publique il y a une trentaine d'années et plaidé en vain pour le développement d'offres de transports alternatifs dont le train faisait partie. Toute voie créée du trafic et le prolongement envisagé de cet axe serait une catastrophe au niveau pollution car, il engendrerait un trafic beaucoup plus important. Ne commettons donc pas toujours les mêmes erreurs ; le rail fait partie de notre avenir en termes de transport des passagers et de marchandises ; il faudrait anticiper son inéluctable essor.



Il est en effet temps de penser globalement le déplacement ; qu'est-ce qu'un territoire sans train ? Pas grand chose...

Bravo !

| | | | |
|--|----------------------|----------------------|---|
| <p>L'amélioration durable des liaisons ferrées - fret et voyageurs - Grenoble/Lyon doit passer par la réactivation et la modernisation de la voie ferrée traversant la plaine de la Bièvre*.</p> <p>Intérêts de l'axe Bièvre Valloire - une liaison inter-régionale qui intéresse les départements de l'Isère, de la Drôme et de l'Ardèche</p> <p>Pour le fret</p> <ul style="list-style-type: none"> -Relier le territoire de la plaine de Bièvre aux axes de transports ferroviaires et fluviaux de la vallée du Rhône : port fluvial des Sablons, gare de triage de Sibelin (projet CEFAL sud) ou/et raccordement à la ligne TGV Lyon-Valence-Méditerranée à Beaurepaire, -Desservir la zone aéroportuaire de St Etienne de St Geoire tout en permettant la liaison avec St Exupéry, -Réduire considérablement le trafic des camions en direction de Chanas. Depuis l'arrêt de la ligne, le transport se fait par la route (dont le transport céréalier de la coopérative « la Dauphinoise »). <p>Pour le trafic voyageurs</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réduire notablement le temps de parcours entre Grenoble et Lyon (desserte par des trains semi-directs ou régionaux - avec limitation à 2 ou 3 arrêts), -Faciliter la liaison avec l'aéroport de St Exupéry depuis Grenoble, -Proposer des liaisons directes Grenoble-Annonay et Grenoble-St Etienne sans passer par Lyon, -Ouvrir une nouvelle relation inter-régionale, Grenoble, Voiron, Rives, Beaurepaire, St Rambert d'Albon, Péage de Roussillon, Vienne, Givors, Rives de Giers, St Chamond, St Etienne, Lyon, -Faciliter les liaisons/rerelations des territoires de Bièvre Valloire et de la partie nord de la Drôme des Collines (bassin de vie de 100 000 habitants) avec les métropoles de Lyon, Grenoble, Valence et St Etienne. <p>* secteur entre Rives et St Rambert d'Albon</p> | | | |
| <p>Complètement d'accord. D'ailleurs les bus rapides entre Grenoble et la Bièvre sont ultra complets ce qui prouve que les transports en commun sont une nécessité. Et le train a une plus grande capacité de transports de voyageurs et un bien meilleur bilan carbone.</p> <p>Th.L.</p> | | | |
| <p>Toute solution pour diminuer le trafic routier mérite d'être sérieusement étudiée et concrétisée si cela s'avère judicieux.</p> <p>La pollution de l'air, la pollution sonore, la vitesse excessive, sont devenues une triste réalité dans la plaine de la Bièvre.</p> <p>Tout ce qui peut contribuer à ramener une meilleure qualité de vie, à plus de bon sens est bienvenu!</p> | | | |
| <p>Réaliser plusieurs maillages de voies vertes, pistes cyclables afin de relier les villes et villages.</p> | | | |
| <p>Pour</p> <p>15</p> | <p>Mitigé</p> | <p>Contre</p> | |
| <p>Réaliser plusieurs maillages de voies vertes, pistes cyclables afin de relier les villes et villages. Etudier les villes à relier entre St Jean de Bournay, La Côte Saint André, Saint Etienne de Saint Geoirs, Saint Siméon de Bressieux... Et les villages autour.</p> | | |  |
| <p>tout à fait d'accord pour favoriser les voies vertes plus sûres que les pistes cyclables et cela pourrait développer également l'hippomobile...</p> | | | |

Favoriser le report vers les modes doux pour les courtes distances

Une partie des déplacements de la population se fait sur de courtes ou moyennes distances et est majoritairement réalisée aujourd'hui en voiture. Sur ce type de distances, les modes doux (marche, vélo ou vélo à assistance électrique) représentent une alternative crédible (effet bénéfique sur l'environnement et la santé, désencombrement de l'espace). Il s'agit donc de favoriser le report de la voiture vers les modes doux sur ces distances. Cela nécessite de penser l'aménagement pour qu'il soit adapté à ces modes (agréable et sécurisé) et à sensibiliser le public sur leurs bienfaits multiples.

Etablir le schéma des axes stratégiques pouvant être mis en fonction (schéma des circulations douces)

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 18 | 0 | 0 |

Un mode de déplacement doux pour les trajets domicile-travail permet d'entretenir sa forme physique par une pratique quotidienne, à moindre coût que la voiture.



NB : L'intitulé n'est pas très clair.
Sécuriser la traversée de l'axe de la Bièvre pour les cyclistes (ex entre Marcilloles et Viriville).

Étudier des parcours sécurisés.
La gendarmerie nationale a ôté 20 permis de conduire pour excès de vitesse, en une journée à la sortie de Marcilloles en direction de Sardieu !

Il conviendrait d'étudier globalement les modes de déplacement .Voir la proposition de plan de déplacement inter communal.
Les avantages sont aussi environnementaux puisque un vélo, même assisté électriquement, consomme moins d'énergie, moins de matières premières .

Développer l'usage du vélo à assistance électrique

| Pour | Mitigé | Contre | |
|--|--|--------|---|
| 22 | | | |
| <p><i>Ne répondez que si vous êtes personnellement intéressé. Préciser quelles sont les difficultés que vous ressentez et vos suggestions pour y remédier.</i></p> | | |  |
| Intéressant pour des personnes habitant à proximité de leur travail. Une prime pour un 1er achat serait la bienvenue même dans les petites entreprises, et même en milieu rural. | | | |
| C'est plutôt le côté financier qui freine. | | | |
| aider a l achat pour les bas revenus(3000 euros pour un couple) | | | |
| Une aide fixe ou bien variable pour l'achat d'un VAE, pour encourager l'achat et l'usage, prévoir la mise en place de piste cyclable sécurisée sur les axes vers la CSA, Beaufort,... | | | |
| Il faudrait envisager la location de VAE via une association comme le Tacot par exemple. | | | |
| Si l'achat d'un VAE remplace l'achat ou le remplacement d'une voiture, le cout devient plus acceptable, une aide pour ce type d'achat devrait être priorisée. Un VAE assisté jusqu'à 45km/h permet de couvrir de plus longue distance mais la législation est dissuasive (équivalente au motocyclette). Attention à ne pas remplacer les vélos standards de loisir par des VAE (bilan écologique mauvais) | | | |
| activité physique complétant le côté environnemental | | | |
| | Il manque des stationnements sécurisés aux abords des commerces et dans les centre bourgs ainsi que des pistes cyclables pour pouvoir développer cette pratique. | | |
| Idéal pour les petits trajets... mais tant qu'on ne pourra pas stationner de manière sécurisée et vu le prix des vélos ça "freine" un peu la démarche... | | | |
| Étant donné le prix d'un VAE, il faudrait organiser un système de location de vélos électriques qui soit adapté au milieu rural, peut-être sur une durée de quelques jours... Étudier une possibilité d'y accéder sans prendre sa voiture.. Cela devrait aller avec le développement de voies cyclables sécurisées. | | | |
| Th. L. | | | |
| Coût de pouce financier + installation d'arceaux à côté des commerces, médiathèque, piscine, etc. pour attacher son vélo (électrique ou non) | | | |

Mettre en place des pédibus dans les communes

| Pour | Mitigé | Contre |
|--|--------|---|
| 20 | | |
| <p><i>Un pédibus est un accompagnement par des parents d'élèves à tour de rôle pour accompagner les enfants à l'école pour les habituer aux alternatives à la voiture.</i></p> | |  |
| Bonne idée si des voies piétonnes ou sécurisées sont créés dans les communes | | |
| On peut aussi organiser des réseaux de voies piétonnes pour que les gens puissent se promener avec leurs enfants en toute sécurité et qu'ils puissent apprécier la nature sans avoir à se soucier des risques liés aux voitures qui roulent trop souvent bien vite sur les petites routes de campagne. | | |
| Voir la proposition de plan de déplacement qui ré-orienterait les priorités des différents modes de déplacement. La mise en place des projets nécessite la contribution très tôt des parents | | |
| Possible uniquement dans les communes qui sont situés en plaines et peu vastes. Impossible si plusieurs km pour les enfants et les parents (par rapport au temps de trajets) | | |
| voir aussi l'idée de l'hippomobile, les enfants (et les parents) adoreront! | | |

Mettre en place un réseau d'accompagnement au report de mobilité vers les modes doux

| Pour | Mitigé | Contre |
|---|--------|---|
| 6 | | |
| <p><i>Bièvre-Isère, en partenariat avec l'Ageden propose un atelier de la mobilité pour échanger les expérience sur la pratique du vélo au quotidien.</i></p> | |  |
| Si les échanges sur la pratique servent à identifier des problèmes et surtout à les résoudre | | |

Nouvelles propositions des contributeurs

Développer les pistes cyclables

Pour

50

Mitigé

Contre

Plus de pistes cyclables notamment sur de grands axes



Plus de sécurité pour circuler à vélo

Nécessité absolue pour la sécurité

Le vélo est la solution car les véhicules électriques polluent par leur conception (batterie qui ont besoin de terres rares) et gros besoin de co2 pour les extraire.

Ce qui rebute les gens à vélo c'est le danger qu'ils courent.

Les déplacements à vélo sont les moins polluants et ne se développent que dans les lieux équipés de pistes cyclables

Avec une haie entre la route et la piste cyclable

On pourrait envisager la mise en voie partagée vélos/piétons de chemins ruraux sur lesquels la limitation de vitesse serait de 30 km/h et l'accès des véhicules motorisés réservé aux riverains. Ces voies pourraient utilement doubler les grands axes et représenter une incitation aux déplacements doux.

La notion de "grands axes" devrait être interrogée.
Voir la proposition de plan de déplacement intercommunal pour repenser la place des différents modes de déplacement

| | | | |
|--|----------------------|----------------------|---|
| <p>Bien sûr, c'est un excellent moyen incitatif pour des modes de déplacement courts plus doux. A condition qu'elles soient bien sécurisées (pas juste des trottoirs améliorés). On est totalement à la traîne par rapport à nos voisins (Belgique, Pays Bas évidemment, Allemagne). Les pistes cyclables sont pensées dans les agglomérations en France, c'est un tort. C'est un moyen de développer le tourisme pour découvrir notre territoire, moins de bruits, plus d'exercices, la plupart des déplacements sont courts (aller chercher son pain,...). On peut choisir des revêtements ne contenant ni ciment (gros émetteur de CO2) ni résine, ni bitume. Plutôt un enrobé ou mieux des granulats 100% matériaux naturels pour ne pas polluer la nappe phréatique...A déployer en priorité dans la plaine entre les communes. Avec en parallèle la sécurisation des piétons, les routes sont dangereuses, nos enfants sont souvent obligés de joindre un arrêt de bus le long de routes non sécurisées sur la bordure !</p> | | | |
| <p>Le constat est sans appel : mis à part à l'intérieur de quelques rond-points, et cela ressort plutôt du gag, pas de pistes cyclables sur le territoire.</p> <p>Dès lors, si l'on souhaite promouvoir les déplacements «doux», et donc en particulier le vélo, il est nécessaire que ces déplacements puissent s'effectuer dans un environnement paisible et sécurisé, sinon leur promotion restera un vœu pieux.</p> <p>Le secteur scolaire pourrait être particulièrement concerné. À l'heure actuelle, personne n'enverrait son enfant rejoindre un établissement à vélo par crainte du menaçant flux automobile qu'il devra affronter. Avec des pistes sécurisées desservant les établissements scolaires (mais pas uniquement) et une politique active de promotion et d'incitation, on améliorerait le cadre de vie, la santé des populations en général et des scolaires en particulier (pédaler, c'est bon pour la santé) en réduisant la part de l'automobile dans les déplacements.</p> | | | |
| <p>Il faut combler le considérable retard du territoire dans ce domaine</p> | | | |
| <p>a donf!</p> | | | |
| <p>Maillage du reseau cyclable</p> | | | |
| <p>Pour 42</p> | <p>Mitigé</p> | <p>Contre</p> | |
| <p><i>Ce qui compte, c'est le maillage d'aménagements. c'est à dire que chacun puisse sortir de chez lui en vélo pour aller où il veut (vélotaf, courses ou loisirs). Voies vertes à certains endroits, routes partagées à d'autres et fortes signalétiques cyclables partout, afin de sensibiliser l'automobiliste à partager sa route et le cycliste à pratiquer toujours plus.</i></p> | | |  |
| <p>Il serait souhaitable également que le territoire offre un maillage de pistes, en site propre, reliant ses différents pôles, sites et communes limitrophes ; en plus du côté utilitaire, cela permettrait aussi la promenade dans un environnement agréable et sûr et nous rapprocherait de «l'urbanisme des courtes distances» évoqué dans l'avis de l'état.</p> | | | |

| | | | |
|---|--|--|--|
| <p>Nous avons besoin de pistes cyclables, tant autour des établissements scolaires que pour pouvoir relier deux endroits en toute sécurité et, c'est important, agréablement.</p> | | | |
| <p>une voie verte sur l'ancienne voie ferrée de la bièvre serait un premier pas, il y a quelques dizaines d'années haroum tazief voulait réhabiliter ce tronçon en voie ferrée, en France de nombreuses voies vertes sont aménagées sur d'anciens tronçons!!</p> | | | |
| <p>Oui, le vélo est un mode de déplacement qui nous permet d'utiliser enfin notre force motrice, plutôt que les énergies fossiles, et qui concourt à notre santé. Tout a été conçu pour la voiture, et le vélo n'a pas encore une vraie place sur les principales voies de circulation qui relient les villages. Lui redonner cette place, oui, et en particulier pour que les enfants et leurs accompagnants puissent se rendre à l'école en sécurité en vélo, ou à pied. Par contre, si c'est élargir des routes et goudronner davantage, au détriment des haies, arbres et terres agricoles, cela pose question. Et circuler en vélo, à côté des routes très circulées en voiture, du point de vue de la pollution, cela interroge aussi. Mais commencer à inverser le "tout voiture" vers de plus en plus de déplacements en vélo, oui, bien sûr!</p> | | | |
| <p>l'idée de Bièvre Liers Environnement de rétablir un vrai train est également intéressante. On pourrait en profiter pour intégrer une voie verte le long de cet axe.</p> | | | |

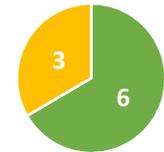
Développer l'auto-partage et le covoiturage

On constate une forte dépendance de la population au véhicule particulier. En milieu rural, la plupart des ménages possède plusieurs voitures. L'auto-partage et le covoiturage interviennent comme une alternative en permettant l'accès à un véhicule lorsque nécessaire sans pour autant le posséder. Ces dispositifs sont complémentaires des circulations douces en réduisant le coût de possession d'une voiture (environ 5000 €/an).

Favoriser le covoiturage en mettant en place des récompenses incitatives

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 6 | 3 | |

Il est proposé d'organiser des jeux concours dotés de récompenses sous forme de chèque Bi Happy pour les covoitureurs réguliers ou lors d'évènements, en s'appuyant sur la plateforme publique et gratuite de la Région MOVICI.



Préférons une très bonne campagne d'information de terrain sur les avantages environnementaux, sociaux et économiques avec une participation citoyenne

le covoiturage permet normalement de faire déjà des économies... quand les plateformes sont efficaces. Covoitureur régulier, je fais mes trajets essentiellement avec "blablacar" ! "movici" ne m'a jamais permis de faire de covoiturage...

Si on pouvait se passer de carotte pour tout...

Favoriser l'auto-partage en communiquant sur cette solution

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 5 | 3 | |

L'autopartage, c'est la location de voiture entre particulier. C'est le moyen pour ceux qui optent pour aller au travail en vélo de faire en sorte que leur véhicule ne reste pas inutilement en stationnement près de leur domicile toute la journée. La mise en relation s'effectue via une plateforme numérique, le propriétaire reste libre de louer au cas par cas. Ce système n'est pas forcément moins cher qu'un professionnel : son intérêt réside dans une offre de proximité, y compris dans les villages.

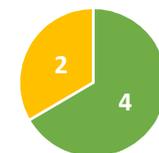


| | | | |
|--|---|--|--|
| | Cela maintient trop l'idée de l'usage et du commerce de véhicules individuels | | |
| | oui avec l'idée d'autopartage, mais pas à vocation de commerce en louant sa voiture. Essayons plutôt de trouver des solutions d'échanges. | | |

Favoriser l'auto-partage en relançant l'offre de la collectivité

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 4 | 2 | |

Les véhicules de services sont disponibles en soirée et en week-end. Ils pourraient permettre de maintenir une offre complémentaire aux véhicules disponibles pendant les heures de travail.



| | | | |
|--|--|--|--|
| Si les véhicules sont à très basse émissions de co2 et pas forcément électriques | | | |
|--|--|--|--|

Favoriser l'auto-partage en soutenant les porteurs de projets particuliers ou entreprises

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 2 | 1 | 1 |

La proposition serait de favoriser l'auto-partage en soutenant les porteurs de projets particuliers ou entreprises via la communication et la prise en charge de la fourniture et de la pose de boîtiers électroniques pour les véhicules mis en auto-partage avec engagement de durée. La demande de location en autopartage est aujourd'hui très faible. Elle ne se développera qu'à partir du moment où l'offre sera crédible, c'est-à-dire abondante et durable. En attendant d'atteindre l'équilibre économique, la fourniture gratuite du boîtier électronique permettant l'ouverture des portes hors la présence du propriétaire aiderait à constituer un parc de véhicule accessible à la location.



| | | | |
|---|--|--|--|
| Toujours plus d'électronique de contrôle. Ne pourrions nous pas envisager des systèmes de garantie de sécurité pour des prêts entre particuliers de confiance et identifiés | | | |
|---|--|--|--|

| | | | |
|---|----------------|---------------|---|
| | trop compliqué | | |
| Favoriser le covoiturage en adaptant les infrastructures routières au covoiturage de type "Bus sans bus" | | | |
| Pour | Mitigé | Contre | |
| 4 | 2 | | |
| <p><i>Un tel dispositif pourrait prolonger le service "lane" pour desservir l'axe Vienne-Bourgoin Jallieu et La Côte Saint André Bourgoin Jallieu.</i></p> | | |  |
| Encore et toujours plus d'électronique et de systèmes connectés. Ne pourrions nous pas nous inspirer des réseaux pouce avec points de ramassage et identification physique des personnes participantes (auto collant /brassard/fanion.... | | | |

Alimentation

85 contributions

853 votes

138 participants

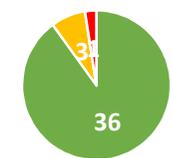


Mettre en place des circuits alimentaires courts et de proximité à orientation biologique

Le développement des circuits-courts alimentaires peut contribuer au maintien de l'activité agricole, qui constitue un secteur économique et social important pour le territoire. Dans le même temps, les circuits-courts peuvent permettre de réduire le transport des aliments du producteur au consommateur et donc avoir un effet bénéfique sur les émissions indirectes de la production alimentaire. Cet impact se double d'un effet bénéfique sur l'impact environnemental de l'agriculture si les circuits-courts mis en place soutiennent l'agriculture biologique.

Conforter les dispositifs existants

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 36 | 3 | 1 |



Que sous entend conforter ? Limiter les contraintes administratives pour les participants aux circuits courts? être soutien financier ?

Privilégier les producteurs bio

Il faudrait que la communauté de communes mettent en place des incitations pour les agriculteurs et les producteurs à effectuer la transition vers le bio.

Promouvoir l'agriculture biologique sur le territoire

Les émissions de NO2 (protoxyde d'azote 298 fois plus puissant que le CO2) sont diminuées de 40% par rapport à l'agriculture conventionnelle. A relier aussi à une pratique de l'agroforesterie qui séquestre davantage de CO2 dans le sol (gestion de prairies,...)
Indirectement, l'élevage bio n'utilise pas d'alimentation animale telle que le soja importé en partie responsable de la déforestation en Amazonie, notamment.

Mettre en avant se qui marche déjà

Manque de précision sur les dispositifs à perpétuer.

| | | | |
|--|-------------------------------------|---------------|---|
| | Proposition beaucoup trop imprécise | | |
| Mais favoriser l'éclosion de petites fermes pratiquant la pamaculture et la distribution locale, par des marchés dédiés, par le clic/collect, Amap etc... | | | |
| Appuyer les producteurs locaux | | | |
| Pour | Mitigé | Contre | |
| 64 | 2 | 1 | |
| | | |  |
| VALORISER LES PRODUCTEUR ET FAIRE PLUS DE PUB | | | |
| Privilégier les producteurs bio | | | |
| Il faut absolument manger local en direct et arrêter la consommation de tout ce qui vient de l'étranger et même d'autres départements. | | | |
| Que les producteurs locaux développent de la vente directe et ouvre leur ferme. | | | |
| Inciter la grande distribution à implanter majoritairement tous les producteurs locaux qui le souhaitent en encadrant les transactions financières au bénéfice des producteurs locaux. | | | |
| en privilégiant les producteurs bio | | | |
| Cela passe également par l'éducation de la population. | | | |
| Oui, en les aidant à communiquer, à s'organiser, à se vendre sur des événements, faire tout ce qu'ils n'on peut-être pas le temps de faire pour se faire connaître et être vus et accessibles. | | | |
| of course!! et jusque dans les cantines de nos enfants et les ephad de nos seniors, que ce soit pour le privé ou le public, c'est un MUST | | | |
| Lister tout ce qui existe déjà, identifier ce qui manque encore en diversité et quantité pour augmenter l'autonomie alimentaire. Puis, inciter des jeunes à s'installer en ayant déjà ciblé les besoins. Cela créerait des emplois et apporterait une cohésion sur le territoire de la communauté. | | | |
| Permettre aux producteurs d'avoir des outils de communication simples et efficaces. La communication étant un domaine que beaucoup ne maîtrisent pas ou ne peuvent y accorder du temps | | | |

| | | | |
|---|---|---------------|---|
| Appuyer les producteurs locaux ne doit pas seulement se traduire par de la vente directe à la ferme ou sur les marchés. Mais aussi par des partenariats entre producteurs et commerçants, ex: boucherie, boulangerie, épicerie, restaurant. Le local sous toute ses formes est un vrai gain économique sur le territoire. | | | |
| Lors de la signature des contrats avec les traiteurs qui alimentent au quotidien les crèches et les centres de loisirs de Bièvre Isère, demander à ce qu'un maximum de produits utilisés proviennent du circuit court avec des producteurs du territoire et comprenant un minimum de produits biologiques. Inciter les communes à s'inscrire dans la même démarche au nom de l'intercommunalité, pour les repas des cantines. Même chose pour les traiteurs qui fournissent les buffets des inaugurations et grands rassemblements de l'intercommunalité. | | | |
| Top | | | |
| D'accord à condition de ne pas continuer à les encourager à faire des cultures pour l'élevage ou la méthanisation uniquement | | | |
| | Contre s'il s'agit de poursuivre le modèle agricole dominant actuel. | | |
| Oui mais pas à n'importe quel prix et selon une charte éthique pour la Terre et le Vivant | | | |
| | Seulement s'il s'agit d'agriculture biologique ou de conversion vers ce mode de production. | | |
| | Cette proposition devrait concerner uniquement les producteurs bio ou en conversion. | | |
| Oui, mais les producteurs bio ou agriculture raisonnée uniquement | | | |
| Sensibiliser à l'agriculture biologique et prospective sur le potentiel de développement de ce mode de production sur le territoire | | | |
| Pour | Mitigé | Contre | |
| 59 | 1 | | |
| Sensibiliser à l'agriculture biologique et prospective sur le potentiel de développement de ce mode de production sur le territoire | | |  |
| Ce n'est pas que pour le territoire, c'est pour la planète et la santé humaine | | | |

| | | | |
|--|--|--|--|
| <p>Aujourd'hui où commence le bio et où s'arrête le conventionnel ? Pour moi ils ne sont pas loin l'un de l'autre quand le conventionnel arrête les produits chimiques et la culture intensive néfastes aux abeilles.</p> <p>Après dans l'agriculture biologique cela demande plus de passages mécanisés dans les cultures céréalières et par voie de conséquence plus d'émissions de gaz à effet de serre. Quand on se trouve dans l'élevage, il n'y a pas de grosse différences à mon goût si on fait le bilan carbone et pollution. Dans les poulaillers à production dite "bio", je ne sais pas si les médicaments que l'on donne dans l'aliment est bien bio....</p> <p>Donc pour le bio oui quand on est dans le maraîchage local et l'arboriculture bio Non pour l'élevage tant qu'en conventionnel il n'est pas intensif.</p> <p>Où sont nos fermiers locaux d'antan?</p> | | | |
| <p>Tout à fait d'accord et en s'appuyant sur le lycée agricole et les filières liées pour ce faire.</p> | | | |
| <p>oui! tellement de champ de maïs qui appauvrissent la terre et demande une quantité absurde d'eau !!! des légumes Bio de plein champs qui nourrissent le territoire, ce ne serait pas mieux? Trouver des solutions alternatives qui permettent aux agriculteurs comme au consommateur de s'y retrouver</p> | | | |
| <p>Oui à l'agriculture paysanne bio et organiser les actions en pensant que deux fermes valent mieux qu'une grande. Soutenir les filières par un approvisionnement locale de toutes les cantines scolaires et autres</p> | | | |
| <p>Réduquer les agriculteurs conventionnels en les sensibilisant à l'agriculture biologique, en leur reapprenant les bases de l'agriculture paysanne et non industrielle (agronomie, suivi de ses parcelles et cultures, prévention...). Et sur le territoire ça va être un travail de longue haleine tant les habitudes sont ancrées. Cela implique de nombreuses remises en question, des changements...que peu sont prêts à faire et pourtant c'est capital. Étant agricultrice bio je le constate sur le terrain et les critiques vont bon train malheureusement</p> | | | |
| <p>Le bio oui, des circuits de distribution directe encore mieux, un prix raisonnable en évitant les intermédiaires évidemment !</p> | | | |
| <p>Développer le bio sous tous ses aspects, élevages respectueux, culture de céréales, reconstruire un paysage qui absorbe les eaux pluviales , ne pas considérer seulement le bio sous l'angle du maraichage.</p> | | | |
| <p>Développer les jardins partagés en s'appuyant sur les méthodes de permaculture, agroforesterie, agroécologie afin de sensibiliser des publics non initiés. Chaque commune doit pouvoir mettre en place ce type de dispositif pour ses administrés par l'engagement de personnes déjà initiées.</p> | | | |

Nouvelles propositions des contributeurs

Parcelles de jardins dans chaque commune

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 31 | | |

Mettre à disposition des habitants des parcelles de terre afin qu'ils puissent faire leur propre jardin



Encourager toutes les écoles à faire un jardin pour reconnecter les enfants et les adolescents avec la terre et les cycles naturels. Consacrer du temps à jardiner chaque semaine avec eux pour qu'ils comprennent d'où viennent les légumes et les fruits, qu'ils découvrent des saveurs naturelles et qu'ils prennent du plaisir à bien se nourrir.

L'idée est bonne : en revanche, il convient de prévoir l'encadrement, notamment si le projet concerne les écoles, (cela ne relève pas de l'enseignement obligatoire !) et la gestion sur le long terme : donc un porteur de projet identifié et légitime et des moyens bien identifiés

Belle idée, profiter des terrains non exploités. Ne pas laisser des terrains en friche (y compris en mettant un peu la pression sur les propriétaires). Redévelopper l'idée de biens communs.

Information sur les produits utilisés dans les champs

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 28 | | |

Pas d'information de ce qui est épandu dans les champs à côté de chez nous. Les enfants peuvent être dehors, on peut manger sur la terrasse...



Y compris pour découvrir qu'il s'agit juste d'un semis ou d'un engrais à dose raisonnable

Je pense qu'informer les personnes augmenterait le saccage des champs ou autres les agriculteurs ont déjà bien assez à gérer que leur imposer encore une telle idiotie

Édition de panneaux sur la dangerosité des produits épandus dans les champs avec obligation d'affichage sur les passerelles

| | | | |
|--|---------------|---------------|---|
| Quand le pulvérisateur passe le long de notre propriété et que l'on est obligé de quitter la maison par ce que c'est irrespirable, j'ai le droit de savoir de quel produit il s'agit . Ne serait ce que pour signaler au centre anti poison en cas de malaise . | | | |
| Cela permettrait de prendre les précautions nécessaires le jour où des produits "agressifs" sont épanchés (fenêtres fermées, rentrer à l'intérieur,...) et éviterait une "méfiance" et des questionnements inutiles car informée. | | | |
| En effet, il y a des ZNT (zones non traitées) à respecter à proximité de maisons, locaux..., des DS (délai de sécurité) après épanchage pour entrer sur une parcelle sans équipements adéquats, la rémanence des produits.. Il serait important que les populations en soient informées, mais aussi tous ceux qui usent de produits chimiques dans leurs propres potagers, les risques étant les mêmes et ceux ci ne disposant d'aucune formation obligatoire à cet effet. | | | |
| Soutenir et relayer l'initiative internationale 4 pour 1000 et accompagner la mutation du territoire vers une agriculture durable | | | |
| Pour | Mitigé | Contre | |
| 40 | | | |
| <p><i>Un taux de croissance annuel de 0,4% des stocks de carbone dans les premiers 30 à 40 cm de sol réduirait de manière significative dans l'atmosphère la concentration de CO2 liée aux activités humaines et améliorerait la production alimentaire. Cette initiative (https://www.4p1000.org.fr) consiste à encourager et accompagner les pratiques agro-écologiques en agriculture : couverture des sols, apports de fumiers et composts, plantation d'arbres, de légumineuses, agroforesterie...</i></p> | | |  |
| Proposition incontournable qui permet de mettre en avant le choix de la BIC de ne pas choisir une thématique agriculture et de ce "contenter" d'un volet alimentation | | | |
| Ce serait une excellente action qui aurait une influence bénéfique sur la biodiversité et qui restaurerait des paysages plus attrayants pour la population et l'activité touristique ; Bièvre, morne plaine... | | | |
| Couvrir les sols, les enrichir en matières organiques est une pratique indispensable pour assurer des sols vivants, leur fertilité, leur stabilité et donc leur pérennité. Face aux problèmes climatiques et de paupérisation de la biodiversité, donner la première place aux végétaux, aux arbres, couvrir les sols, planter des haies, prendre soin des terres agricoles en revenant à de bonnes pratiques agricoles est une urgence. Les terres agricoles de la plaine de la Bièvre et les forêts des Chambarands sont notre richesse locale. Il est temps d'arrêter de bétonner et de goudronner la plaine et ses alentours, de préserver notre milieu encore rural, de laisser l'eau de pluie s'infiltrer naturellement dans les sols et de donner au Vivant, à la Nature, les droits qui leur reviennent. | | | |

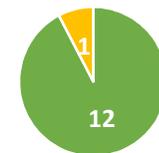
| Restauration collective | | | |
|---|--------|--------|---|
| Pour | Mitigé | Contre | |
| 56 | 1 | | |
| <p><i>Accompagner les communes du territoire qui, de manière volontaire, vont au-delà des obligations légales en termes de "bio" et de "produits locaux" dans la cadre de la restauration collective, que ce soit via des contrats de prestations ou de fabrication interne.</i></p> | | |  |
| Tout à fait d'accord avec l'idée de soutenir financièrement ou logistiquement les communes qui souhaiteraient faire le choix d'une restauration qui ne soit pas traditionnellement collective, mais cuisinée en interne, avec l'aide de parents et de professionnels, à partir de produits locaux, frais et peu transformés. | | | |
| DE cuisines centrales qui préparent les légumes des maraîchers locaux Bio, cuisent la viande des agriculteurs locaux Bio, et fournissent en produits laitiers locaux bio, la restauration collective doit intégrer 20% de Bio de par la loi egalim, faire en sorte que ce soit 20% dans toutes les assiettes collectives est un objectif à avoir! | | | |
| encourager les communes à créer des lieux de restauration collective ou toutes les générations peuvent cuisiner ensemble. Ainsi les enfants pourraient retrouver le plaisir de cuisiner au lieu d'acheter des plats préparés. Les moments partagés dans une cuisine créent un lien social très fort qu'il faudrait retrouver. | | | |
| De la nourriture 100% bio et locale dans les cantines pour tous - Développer des petites unités de centrales de cuisines collectives se fournissant principalement en bio et en local - à défaut de centrales, aider les communes à s'équiper de cuisines en internes et à embaucher des cuisiniers (offre insuffisante à la demande... pour l'instant). - Rendre la nourriture bio et local accessible à TOUS les enfants (contreparties financières pour ne pas augmenter le budget des familles) - Développer des serres communales et des vergers communaux pour fournir en partie les cantines et aussi instruire et sensibiliser le public sur l'origine des produits, leur saisonnalité,... | | | |
| Des communes disposant de terrains agricoles ont choisies d'embaucher un ou des maraîchers bio (ou mettre à disposition à des maraîchers existants) pour pouvoir utiliser les légumes dans les cantines | | | |
| Les cantines scolaires doivent proposer systématiquement des repas non carnés (en laissant le choix aux familles) et ne proposer aucune viande ou poisson au moins un jour par semaine. Les établissements pourront se fournir auprès des agriculteurs de la communauté qui auront été encouragés à changer leurs types de production agricole et leurs modes de production pour subvenir aux besoins des populations au-delà du territoire tout en émettant moins de GES, préservant la biodiversité et en en réduisant le recours aux pesticides. | | | |

| | | | |
|---|---------------|---------------|---|
| <p>Tout-à-fait d'accord si les produits sont «bio et locaux» et non pas «bio ou locaux »; il y a une tendance lourde de certains acteurs à vouloir assimiler le local au biologique et souvent le «et» ne signifie que «ou» ; cela n'a évidemment rien à voir ! Ce sont deux aspects de la production complètement différents et assimiler l'un à l'autre représente une tromperie manifeste Par contre, si le produit est biologique, qu'il soit produit localement est évidemment une très bonne chose qui doit être encouragée. Une production locale n'a d'intérêt QUE si elle est biologique. Dans la même logique, c'est l'ensemble du repas qui doit être bio ; servir un repas issu de l'agriculture chimique avec une pomme bio en dessert pour satisfaire aux obligations légales n'est pas admissible.</p> | | | |
| <p>Le transport des marchandises est un non-sens pour notre planète. Nous avons la chance de bénéficier d'un territoire riche en terres agricoles et avec un bon climat. Il est évident qu'il est de première importance de manger bio et local, de favoriser les producteurs locaux pour qu'ils s'orientent vers une agriculture biologique qui respecte leurs terres, la vie des sols, la biodiversité, l'eau, l'air, et génère une nourriture vivante et saine pour tous et pour les plus sensibles dont les enfants. Seule une nourriture locale et respectueuse de la vie est en accord avec nos réels besoins, en particulier énergétiques. La médecine énergétique chinoise nous dit que nos aliments devraient provenir d'un périmètre ne dépassant pas la distance qu'un homme peut parcourir à pied en une journée!</p> | | | |
| Favoriser la permaculture | | | |
| Pour 20 | Mitigé | Contre | |
| <p><i>organiser des ateliers de concertation citoyenne autour de projets de permaculture sur des terrains communaux mis à disposition (INFORMER, SE FORMER) en accord avec les municipalités organiser des stages avec des sachants ou des citoyens locaux (jardinage sans travail du sol à désherbage et arrosage limités, gestion de plantes sauvages, légumes et saisons, vertu de la non intervention,... mettre en oeuvre, partager la connaissance, expérimenter (écoles, ...)</i></p> | | |  |

MISE EN AVANT DU CIRCUIT COURT EN SOUTENANT LA MISE EN PLACE DU CAIRN (monnaie locale Iséroise)

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 12 | 1 | |

Délibérer pour permettre de proposer (au volontariat) à tous les agents du service public en poste sur le territoire de transformer un pourcentage de leur salaire en Cairn (monnaie locale) plutôt qu'en Euro, pour augmenter considérablement la demande sur le territoire et ainsi inciter de nombreux producteurs à accepter cette monnaie locale Iséroise. Une mesure accompagnée d'une large communication sur le territoire. Permettre aux adhérents du Cairn de payer leurs factures d'eau, leurs billets spectacles, leur forfait crèche ou centre de loisirs en Cairn.



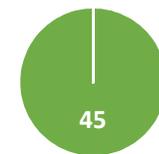
Plus on est nombreux plus nous trouverons un intérêt cela favorise les circuits courts et dynamise l'économie locale

Inciter les fournisseurs de nos producteurs locaux à utiliser le cairn.

Plantation d'arbres fruitiers, plantes comestibles vivaces, légumes perpétuels et aromatiques dans chaque parcelles communales, afin de respecter le droit à une nourriture saine et accessible pour tous .

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 45 | | |

Plantation d'arbres fruitiers, plantes comestibles vivaces, légumes perpétuels et aromatiques dans chaque parcelles communales, afin de respecter le droit à une nourriture saine et accessible pour tous .

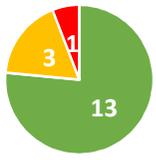


Retrouver et promouvoir les légumes perpétuels (ex la livèche) qui diminuent le travail du sol et résistent mieux à la sécheresse

Planter des arbres fruitiers dans les cours d'école

La plantation de végétaux est nécessaire pour lutter contre la pollution et contre le réchauffement climatique. Tant qu'à faire, autant planter des fruitiers qui auront en plus un impact social positif !

| | | | |
|---|--|--|--|
| <p>Superbe idée déjà mise en place dans de grandes communes. Pour se faire il faudrait avant tout sensibiliser la population au partage, sans quoi certains ne pourront en profiter ou alors les prélèvements de plantes ou fruits seront fait n'importe comment au risque de détruire les plantations.</p> | | | |
| <p>Impliquer les habitants à ces projets de plantations dans les parcelles communales, écoles afin qu'ils soient acteurs et d'en prendre soin.</p> | | | |
| <p>Un projet de ce type est en cours de démarrage sur la commune de St Simeon avec l'asso. Adelis</p> | | | |

| jardin partagé | | | |
|--|--------|--------|--|
| Pour | Mitigé | Contre | |
| 13 | 1 | | |
| <i>Créer des jardins partagés autour des grandes villes, qui pourrait générer quelques emplois verts</i> | | |  |
| expériences en cours dans de nombreux pays et grandes villes , valorisation du lien social , actions solidaires et de réinsertion sociale, découverte de la "nature " pour un public citoyen mais ce type de jardins a déjà fait ses preuves aux confins des grandes villes pour les populations ouvrières. Créer ce type d'espaces partagés et cultivés, accessibles à tous sans distinction sociale est un projet dynamisant pour les publics en difficultés. je suis pour | | | |
| Promouvoir l'herboristerie | | | |
| Pour | Mitigé | Contre | |
| 13 | 3 | 1 | |
| <i>Mobiliser le réseau des pharmaciens pour orienter l'automédication vers la prévention et le recours aux plantes à consommer sous différentes formes (ex pour renforcer l'immunité !)</i> | | |  |
| Le soin par les plantes et ce savoir ancestrale est capital. Il faut que ce métier soit à nouveau reconnu. | | | |
| Ouvrir également cette mission à des herboristes et pas uniquement aux pharmaciens. | | | |
| A ce propos il faudrait cesser l'arrachage sauvage et irraisonné par les services techniques ordonné par la mairie (saint Étienne de saint geoirs) des herbes et fleurs des routes et chemins | | | |

Développer des marchés de producteurs locaux

| Pour | Mitigé | Contre |
|--|--------|---|
| 36 | | |
| <p><i>Des marchés en soirée et le week-end à un rythme hebdomadaire (le marché des Fermes existe mais ce n'est pas un marché hebdomadaire)</i></p> | |  |
| Il faudrait inciter les maires des communes où il y a un marché de faire une part aux producteurs locaux | | |
| En tant que producteurs, nous sommes nombreux à avoir mis en place des marchés à la ferme avec une diversité de produits depuis le premier confinement. Or dès septembre on nous a vite oubliés, les gens ayant, pour une grande majorité, repris leurs habitudes oubliant les services proposés en local. | | |

La forêt et le bois

82 contributions

405 votes

84 participants

Mettre à l'étude un outil foncier forestier intercommunal

Alors que le bois énergie est la principale ressource renouvelable du territoire, le morcellement foncier très important empêche d'une part sa gestion rationnelle, tant en terme de production que de gestion biodiversitaire, et d'autre part la création d'infrastructures de desserte ou d'exploitation. L'identification des ayants-droits est de plus en plus souvent impossible ou incertaine, le recouvrement de l'impôt n'ayant pas été diligenté ou bien parce que les successions sont restées indivises, parfois sur plusieurs générations, ce qui entrave toute prise de décision pour la parcelle elle-même, mais aussi pour les parcelles voisines lorsqu'un projet collectif tente d'émerger. L'absence de gestion pénalise le stockage du Carbone, car le bois non récolté ne peut pas être utilisé durablement dans des objets. A plus ou moins long terme, il retournera dans l'atmosphère à l'état de CO2. Il est proposé de réaliser une étude pour constituer un organisme d'intérêt général en capacité de se voir attribuer transitoirement des parcelles vacantes, sans maître ou sans acquéreurs, en vue de faciliter leur regroupement par vente ou par acquisitions amiables.



Mettre à l'étude un outil foncier forestier intercommunal

Alors que le bois énergie est la principale ressource renouvelable du territoire, le morcellement foncier très important empêche d'une part sa gestion rationnelle, tant en terme de production que de gestion biodiversitaire, et d'autre part la création d'infrastructures de desserte ou d'exploitation. L'identification des ayants-droits est de plus en plus souvent impossible ou incertaine, le recouvrement de l'impôt n'ayant pas été diligenté ou bien parce que les successions sont restées indivises, parfois sur plusieurs générations, ce qui entrave toute prise de décision pour la parcelle elle-même, mais aussi pour les parcelles voisines lorsqu'un projet collectif tente d'émerger. L'absence de gestion pénalise le stockage du Carbone, car le bois non récolté ne peut pas être utilisé durablement dans des objets. A plus ou moins long terme, il retournera dans l'atmosphère à l'état de CO2. Il est proposé de réaliser une étude pour constituer un organisme d'intérêt général en capacité de se voir attribuer transitoirement des parcelles vacantes, sans maître ou sans acquéreurs, en vue de faciliter leur regroupement par vente ou par acquisitions amiables.

Nouvelles propositions des contributeurs

Création d'une réserve de vie sauvage

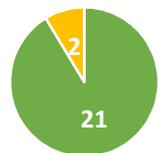
| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 14 | 3 | 2 |



| | | | |
|---|--|--|--|
| | Les animaux (cerf, sanglier, chevreuil, ...) sont sauvages par nature, ils n'ont pas besoin de réserve!! | | |
| La forêt doit être aussi vue et pensée comme un espace naturel qui n'est pas obligatoirement au service des humains | | | |

Nouvelles plantations

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 21 | 2 | |



A Nice, commune où je réside, le maire à mis en place une action qui consiste à planter un arbre pour chaque naissance enregistrée sur la commune. Je trouve l'idée assez belle. Les arbres sont plantés sur le même lieu, ainsi les citoyens peuvent aller se balader dans ce lieu en sachant que parmi tous les arbres, il y en a un auquel il est rattaché.

| | | | |
|--|---|--|--|
| Faire des plantations de arbres fruitiers. Cela permettrait aux personnes qui n ont pas de terrain de venir ramasser quelques fruits. De se nourrir à moindre coût et en même temps attirer de la faune abeilles et autres | | | |
| | Attention à cette proposition qui est très intéressante au demeurant, mais elle ne peut se faire que sur une propriété du domaine public. Ou alors obtenir l'aval d'un propriétaire privé qui sera déchargé de toutes responsabilités en cas d'accident. Peut être que les délaissés seraient appropriés pour faire ce type d'opération. | | |
| Oui pour replanter plus d'arbres, mais pas forcément pour chaque naissances | | | |
| D'accord avec tout ce qui est proposé, à condition de ne pas faire de monoculture , et de varier les essences . | | | |

| | | | |
|---|---------------|--|---|
| A Leipzig, un habitant peut financer un arbre dans une rue, la commune se charge de le planter et d'y apposer le nom du donateur. Débloquer un budget modeste pour financer la plantation d'arbres fruitiers le long des cultures ou proposer aux agriculteurs de monter ce type d'opération dans le cadre d'un budget participatif. Projet éco-citoyen qui peut associer les écoles pour se les approprier et grandir avec eux (lien fort entre la croissance des arbres et de celle de nos enfants). Fruits qui profiteraient à ceux qui sont sans terrain en effet. | | | |
| il faut diversifier les espèces, je suis pour | | | |
| associer cette idée à la création d'un arboretum d'essence devenues rare dans notre région | | | |
| création d'arboretum | | | |
| Pour | Mitigé | | Contre |
| 22 | | | |
| <p><i>Les utilisateurs de la nature ont une méconnaissance accrue du milieu forestier qu'il soit du domaine public ou privé. Il serait peut-être opportun de créer des lieux non loin des villes pour que les gens puissent se sensibiliser au monde forestier. Il existe environ une cinquantaine d'essences forestières différentes sur les massifs forestiers des Bonnevaux Chambaran, alors pourquoi pas créer des arboretums, où les promeneurs pourraient apprendre à reconnaître les différentes essences forestières ainsi que leurs différentes techniques culturales. Ces sites pourraient servir également de lieux éducatifs aux différents niveaux scolaires, à conditions d'être accompagné par des personnes connaissant le milieu forestier, (technicien forestier, chargé de mission des chartes forestière, etc.) Ces sites pourraient se développer sur les biens sans maîtres que les communes ou la communauté de communes pourraient récupérer, à conditions que ces derniers soient assez grands en surface. Si ce n'est pas le cas alors peut-être faire des échanges voire des achats de terrains, car ne perdons pas de vue quand cas d'accident sur ces sites c'est le propriétaire qui en est responsable.</i></p> | | |  |
| Bonne idée à condition que ces sites soient facilement visitables, près des écoles, des stades par exemple et avec des panneaux pédagogiques | | | |
| Très bonne idée. Mais il sera difficile et délicat de trouver sur une même parcelle de quelques hectares une grande diversité d'essences forestières (arbres, arbustes et arbrisseaux). En premier lieu, il serait opportun de recenser sur chaque commune les arbres remarquables ou les essences forestières peu représentées dans les massifs forestiers de la communauté (alisier, sorbier, tilleul, ...). | | | |
| Bonne idée | | | |
| plantation dans les forêts déperissantes | | | |
| Pour | Mitigé | | Contre |
| 10 | 2 | | |
| <p><i>Nos forêts de châtaigniers sont déperissantes, cela est dû en partie au réchauffement climatique, à des souches mères trop vieilles, à des parasites et maladies comme le cynips, l'encre et l'endothia. Deux solutions pour les propriétaires forestiers privés, soit faire des replantations en changeant en totalité de l'essence (passer du châtaignier au résineux mixés par exemple) soit faire un enrichissement couplé à des techniques culturales forestières comme les éclaircies et les taillis à futaie irrégulière. Dans un cas comme dans l'autre cela à un coût non négligeable pour le propriétaire privé, certaines aides sont potentiellement possibles, mais soumises à des conditions qui font que les propriétaires ne font rien. Je ne rajouterai pas les problèmes climatiques comme les gros coups de vent, les chutes de neige lourdes ou des tempêtes de grêles avec des grêlons impactant les plantations comme nos forêts ont pu subir ces dernières années. Nous savons qu'une forêt morte si elle est profitable à la biodiversité, elle l'est moins en capture carbone. Il faudrait alors trouver la possibilité d'apporter des aides à ces propriétaires pour qu'ils puissent améliorer leurs forêts. N'aller pas non plus pondre une usine à gaz, comme celles qui sont déjà en place.</i></p> | | |  |

Faire de Bièvre Isère Communauté un territoire à émissions négatives en développant le stockage de carbone

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 6 | | |

Notre territoire recèle un gros potentiel pour le stockage de carbone : Les activités agricoles (stockage de carbone dans les sols par le recours à des cultures adaptées) et sylvicoles (stockage du carbone dans les forêts) seront les principaux puits que pourra développer la communauté de communes. En effet, pour atteindre la neutralité carbone, la France devra s'appuyer sur ses territoires ruraux pour développer les puits de carbone.



PEDAGOGIE, EDUCATION, VIVRE ENSEMBLE

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 13 | | |

Développer des actions de sensibilisation à la préservation des sols (scolaires, particuliers, agriculteurs). Valoriser la forêt des Bonnevaux en mettant en place un ou plusieurs sentiers pédagogiques (découverte de la faune et flore, histoire...). Organiser des temps de rencontres animés par des professionnels pour permettre aux différents utilisateurs de la forêt d'apprendre à se connaître, à identifier leur pratique pour une forêt plus sûre en période de chasse et de cueillette.



VALORISATION DU BOIS DES HAIES PAR LES AGRICULTEURS ET LES COMMUNES

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 21 | | |

BUT : captage CO2, haie pare-congère, préservation de la biodiversité et renforcement des corridors biologiques et de la trame verte.
 Valorisation en : bois bûche et plaquettes, bois piquet et bois d'œuvre (noyer) et paillage pour litière.
 En bordure des chemins communaux, cela peut rapidement représenter plusieurs kilomètres par commune.
 SUR LES HAIES EXISTANTES. Nous constatons une érosion de la qualité des haies. Celles classées sur les documents graphiques des PLUi actuels soit parfois n'existent plus soit ont subi une taille excessive. Dans ces cas, il faut imposer une recréation de haie pour éviter la perte de biodiversité.
 EN CREATION DE HAIES ARBOREES sur les bordures des voies communales en concertation avec les agriculteurs volontaires afin de ne pas gêner la production agricole. Elles permettent un effet brise vent (face au nord et au sud) et évitent l'ombrage (face à l'est et à l'ouest). Elles sont à planter si possible en connexion avec les corridors biologiques et la trame verte identifiée. Cette création peut se faire sans coût en laissant pousser de manière spontanée sur les hauts de talus par exemple. Celles-ci doivent faire l'objet d'un plan de gestion bocager avec un protocole d'élagage pour les agriculteurs et les services techniques des communes.
 Pour en savoir plus : https://extranet-ain.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Auvergne-Rhone-Alpes/PageAgirSurLesTerritoires_juin2019.pdf

La valorisation des haies sous forme de plaquettes pour la litière est une pratique que certains agriculteurs ont déjà mis en place.



| | | | |
|---|--|--|--|
| Pour soutenir cette initiative, il faudrait lancer une grande campagne d'information car peu de gens et surtout d'agriculteurs sont prêts à planter des haies en bordures de leurs parcelles. | | | |
| Pourquoi ne pas créer une réserve naturelle, comme dans le Vercors ? | | | |
| Pour l'avoir fait, la fédération de chasse finance l'implantation de haie. Pour ma part la notre est pour préserver également la faune sauvage, elle est mellifère ... Il est également important de savoir que les haies qui bordaient les champs autrefois ont été détruites lors de remembrement et cette action à été subventionnée. Aujourd'hui on se rend compte de cette aberration et on resubventionne. | | | |
| il faut sensibiliser les agriculteurs, peut être par l'intermédiaire des communes! sur la commune d'eydoche des haies sont mise en place c'est très récent.Pourquoi ne pas mettre ces actions en valeur par des article de presse ou autre!! | | | |

Optimiser la gestion de nos surfaces forestières et agricoles

| | | |
|-------------|---------------|---------------|
| Pour | Mitigé | Contre |
| 8 | | |

La transition énergétique et écologique encourage l'exploitation de nos surfaces agricoles et forestières pour développer de nouvelles solutions pour de nombreux usages (énergie (bois, méthanisation), matériaux, stockage de carbone dans les sols...). Il faut veiller à un développement équilibrée et non concurrentiel des différents usages. Par exemple, il ne faudrait pas que tous nos agriculteurs fassent des cultures pour méthaniser car plus rentables et que toutes nos forêts fassent du bois pour le chauffage. Pour le bois, la construction est une bonne destination (stockage durable), pour l'agriculture, l'agroécologie permet de produire des aliments sains tout en stockant plus de carbone dans le sol. La production de fruits, légumes, plantes comestibles doit devenir plus importante. Ne pas transformer nos paysages ruraux en usine à biocombustibles.



| | | | |
|--|--|--|--|
| Ne pas oublier que la forêt doit aussi être un espace sauvage et naturelle | | | |
|--|--|--|--|

Interdiction des coupes à blanc

| | | |
|-------------|---------------|---------------|
| Pour | Mitigé | Contre |
| 1 | | |

Mettre en place des outils de concertation afin de faire disparaître la pratique des coupes à blanc et favoriser les méthodes les plus écologiques.



Mettre à disposition gratuite les broyeurs de végétaux intercommunaux

Pour

23

Mitigé

Contre

Aux particuliers sur réservation, comme c'est déjà fait dans de nombreuses communautés de communes.



C'est une mesure qui existe déjà dans plusieurs communautés de communes (Morestel, le Guiers, etc.)

Cela éviterait les nombreux trajets vers les déchetteries pour ce seul motif et soulagerait d'autant ces dernières dans leur fonctionnement tout en fournissant du broyat bien utile aux particuliers

C'est une excellente idée. Cette question trottait dans ma tête sans trouver de réponse. Le bois déchiqueté est très utile pour faire un bon sol.

L'usage de gros broyeur thermique est il une solution écologiquement satisfaisante?
Les apports de bois broyé sur les sols doivent être modérés . Une réflexion devrait être menée collectivement sur les alternatives possibles.

Valoriser et renforcer la production de bois locale

Le territoire dispose d'une ressource en bois conséquente, en partie exploitée par des producteurs de bois bûche. Ces producteurs ont été accompagnés par la Charte Forestière pour produire un bois bûche de bonne qualité (bon taux d'humidité) via la labellisation France Bois Bûche. Aujourd'hui ces producteurs sont identifiés mais peu promus. La filière de production de piquets de châtaignier est également importante sur le territoire, tandis que celle de production de bois d'œuvre est plus confidentielle. Ces filières permettent de renforcer le stockage de carbone et il serait intéressant de les développer. À ce titre, il est important de travailler à la fois sur la demande (acquisition, utilisation des équipements par les particuliers), mais également sur l'offre (filière bois bûche) afin d'assurer la fourniture d'un bois local de qualité.

Mettre en place le dispositif Sylv'Actes sur le territoire

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 13 | | |

Sylv'Actes, association déclarée d'intérêt général, collecte des fonds de mécénat et les attribue aux forestiers pratiquant une sylviculture responsable.



oui si ça évite les coupes rases?

Soutenir financièrement la gestion forestière durable certifiée PEFC

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 11 | | |

Pour bénéficier du soutien de Sylv'actes, il est nécessaire de s'inscrire dans la démarche PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières).



Quand on voit le fonctionnement de ces labels sur des reportages comme Cash investigation, on peut se mettre à douter fortement de l'intérêt de ce genre d'organismes...

Orienter l'exploitation des parcelles forestières communales vers le bois d'œuvre

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 17 | | |

La sylviculture responsable prônée par Sylv'Acctes encourage la production de tiges destinées au bois d'œuvre, et permettant le stockage durable du Carbone.



Oui très bien.
Mais est-ce que la politique de l'ONF qui gère les forêts communales en ce moment est actée dans ce sens ?

Car à mon goût, on voit de plus en plus de coupe de bois énergie dans le domaine public, peut être dans le but de repartir de zéro et de créer des éclaircies voir de replanter.

Communiquer auprès de la population sur les producteurs de bois bûche locaux labellisés France Bois Bûche (publicité conditionnée au label)

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 15 | | |

La combustion de bois entraine la production de particules fines ; celle-ci peut être réduite de 95% en cumulant l'emploi d'un appareil de chauffage flamme verte 7 étoiles et de bois sec.



Le bois bûche produit raisonnablement et brûlé dans un appareil correct pollue moins que la production de pellets , et beaucoup moins que la fabrication des granulés . (Granulés = coupe + énergie pour débiter + énergie pour sécher + énergie pour agglomérer + mise en sacs , le plus souvent en plastique) .
Je pense qu'il faut développer le droit d'affouage, associé à la mise en place d'appareils de combustion propres .

Oui et pour inciter les propriétaires de poêles peu performants, inserts ou foyers ouverts à changer pour un poêle flamme verte 7* , mettre en place une aide, un bonus (type #Balance ton poêle à Chambéry) avec soutien de la région.

Il faut développer le filtrage des cheminées à bois qui peuvent polluer plus que les automobiles.

Inciter les propriétaires à changer leur mode de chauffage au bois qui pollue l'atmosphère d'une maison à l'autre dans les lotissements .

Communiquer auprès des producteurs de bois bûche sur cette publicité pour les inciter à passer au label France Bois Bûche

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 13 | | |

Développer une capacité de mesure de la qualité de séchage du bois bûche.



Et demander une transparence totale sur l'essence du bois et sa qualité de chauffe, tous n'ont pas le même rendement à iso-taux d'humidité.

Renforcer la production par la commande publique

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 11 | | |

Développer la sensibilisation et la formation au sein des communes et de leurs groupements pour encourager l'emploi des matériaux stockant le carbone.



Très bien car combien d'élus connaissent le monde forestier mais il faut le faire aussi auprès des salariés des collectivités car très peu apparemment savent que la plus grande majorité de la forêt est privée

Apporter de l'aide aux entreprises qui souhaitent développer du mobilier urbain en bois local

Donner de la visibilité à la commande publique de plaquette forestière. Développer la logique de marchés à terme pour donner des perspectives à toute la filière, du propriétaire forestier au transporteur

cette proposition gagnerait à être développée en détail afin de mieux comprendre son périmètre et pouvoir donner un avis réfléchi

| | | | |
|--|--|--|--|
| <p>Bien sûr, les commandes publiques doivent soutenir la production locale de bois pour du bois d'œuvre (ébénisterie, charpente, mobilier extérieur, ...), mais pas pour le développement du bois énergie (plaquettes forestières et pellets).</p> <p>La production de ces 2 dernières énergies nécessite de nombreux engins mécanisés (bilan carbone??), De plus, par le passage des engins lourds, les sols sont dégradés et le renouvellement du peuplement est difficile suite au tassement du sol, à l'abattage mécanisé et au broyage des arbres entiers. Pas de retour matière (petites branches) pour enrichir le sol. Les bois font parfois des centaines de kilomètres jusqu'à la chaufferie.</p> <p>Par contre, l'exploitation des forêts pour le bois buche doit être maintenue.</p> | | | |
| <p>La production (de partenaires publics mais aussi privés) de plaquettes dans un rayon de moins de 100 kms de Grenoble peut satisfaire les besoins en bois-énergie de la Cie de Chauffage de Grenoble (la plus écologique des délégations de service public de chauffage des grandes villes en France : 75% en ENR). Cela favorise l'économie locale et une gestion soutenable.</p> | | | |

Nouvelles propositions des contributeurs

Développer et soutenir l'AGROFORESTERIE

Pour

12

Mitigé

Contre

Non évoquée sauf erreur, il s'agit d'une solution intéressante pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à l'exploitation des sols (associer arbres, cultures et élevage). Nombreux avantages : préservation de la biodiversité, protection contre le vent, lessivage, séquestration du carbone dans le sol !, ... associer les agriculteurs, les actions en questions ne sont pas si coûteuses.



Anticiper le changement climatique dans le renouvellement sylvicole

Sur le territoire, le châtaignier dépérit et est sensible à l'arrivée de nouveaux ravageurs du fait du réchauffement climatique. Les peuplements de résineux et de hêtres vont également certainement se réduire au profit d'aires bioclimatiques plus au nord ou en altitude. Il est donc important d'accompagner ces évolutions de la forêt, ressource primordiale pour le territoire et le stockage de carbone.

Soutenir l'action des chartes forestières pour adapter la forêt au changement climatique

Pour

14

Mitigé

Contre

Les chartes forestières permettent de réunir tous les acteurs de l'amont et de l'aval de la filière bois ainsi que les communes et le département pour une meilleure coordination.



Organiser une fête de la Forêt sur le territoire des 2 chartes forestières en réunissant tous les acteurs de la filière bois autour d'animation pour assurer une communication efficace
Faire visiter les scieries et faire participer la population dans le monde du bois

Tout a fait d'accord pour cette proposition.
Il faudrait aussi que se développe plus la sensibilisation au monde forestier et au bois en milieu scolaire, car pour moi c'est la base.
Tout ce qui sera mis en place pour la forêt et le climat c'est nos générations futures qui en profiteront, car une forêt ne se gère pas sur un mandat électoral.

d'accord si les chartes forestières montrent qu'elles ne concernent pas que le développement économique de la filière bois mais aussi la pérennité de la biodiversité face au changement climatique, quid des coupes rases?

Tout à fait. Des enjeux multiples mais devant le morcellement de la forêt, celui d'une restructuration du réseau des propriétaires et gestionnaires semble prioritaire. Autre enjeu, encourager les entreprises locales de transformation d'assurer leur formation en la matière (artisans du bois, constructeurs), de sensibiliser les métiers connexes (architectes, bureaux d'études, ...)

Développer les chaufferies bois

Le développement de chaufferies bois collectives est un moyen de répondre à plusieurs objectifs du PCAET: substituer des énergies renouvelables à des énergies fossiles en limitant les impacts sur la qualité de l'air du bois énergie, développer la filière bois locale par un approvisionnement communal et développer des réseaux de chaleur. Plusieurs communes, à l'instar de Châtonnay, ont déjà installé des chaufferies bois collectives permettant d'approvisionner en chaleur des bâtiments communaux et des logements. Ces exemples pourraient être reproduits sur d'autres communes du territoire.

Former des agents techniques à l'opération des chaudières

| Pour | Mitigé | Contre | |
|---|--------|--------|--|
| 1 | | | |
| Attention , j'ai un doute sur le développement des ces grosses chaufferies au bois déchiqueté: des hectares de forêts disparaissent en quelques jours, les engins à chenilles labourent les sols. Nos forêts s'éclaircissent très vite, jusqu'à quand pourra t'on fournir? Parcourant beaucoup les Chambaran , ce constat m'inquiète. | | | |



Identifier des sites propices à l'installation de chaudières

| Pour | Mitigé | Contre | |
|--|--------|--------|--|
| 6 | | | |
| <i>En partenariat avec l'Agden 38, les communes sont prospectées pour améliorer progressivement la qualité thermique de leur patrimoine.</i> | | | |



surtout passer des énergies fossiles aux énergies renouvelables

Réaliser des études technico-économiques sur les sites volontaires

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
|------|--------|--------|

4

Réaliser des études technico-économiques sur les sites volontaires



Aujourd'hui dans le contexte sanitaire dans lequel nous nous trouvons l'économie du monde forestier est mis à mal.

Les entreprises locales qui travaillent dans le bois énergie rencontrent des difficultés pour livrer de la matière première en bois déchiqueté, le marché à énormément chuté. Il fait moins froid donc les chaufferies tournent moins, Le contexte du covid19 fait que certaines usines utilisant du bois déchiqueté en font moins rentrer car arrêt de certaines chaînes de production.

Le réchauffement climatique est un des facteurs qui font que nos forêts de châtaigniers sont dépérissantes et ont besoins d'être renouvelées. Car n'oublions pas que nous avons une filière locale de productions de piquets, échelas et ganivelles qui a un besoin important de bois de qualité.

Si nous ajoutons à cela les maladies, parasites, etc. de certaines essences forestières on se retrouve avec une croissance exponentielle du produit sur le marché. Trop de produits baisse des prix.

Alors de voir de nouvelles chaufferies sur le marché permettraient d'ouvrir d'autres perspectives financières pour la filière locale.

OUI, MAIS AVEC DU BOIS LOCAL.

Engager des travaux

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
|------|--------|--------|

0

Nouvelles propositions des contributeurs

Droit d'affouage : le rétablir, ou le maintenir là où il existe.

Pour

5

Mitigé

Contre

En voie de disparition sur nos territoires. Droit d'affouage : le rétablir, ou le maintenir là où il existe. Avec une formation adaptée (l'ONF le fait sur une demie journée) les particuliers peuvent couper, débiter et enlever le bois nécessaire à leur chauffage de l'hiver. Le volume de coupe est limité et la revente interdite. Chauffage bûche moins polluant que les granulés, le fioul ou l'électrique.



Tout à fait d'accord avec Jacques.

La poursuite ou le retour de l'affouage pour d'autres communes, pourrait remettre du lien social entre les générations.

Effectivement, il n'est pas donné à tout le monde de couper son bois, c'est un travail dangereux où un minimum de formation est conseillé.

Réduire l'impact des appareils de chauffage polluants

Le territoire est caractérisé par une forte consommation de bois énergie pour le chauffage résidentiel. Une partie des logements est certainement équipée de moyens de chauffage bois anciens et peu performants (foyers ouverts...) qui sont peu efficaces et émettent beaucoup de polluants atmosphériques. L'objectif est de remplacer ces équipements par des équipements nouvelle génération bien plus performants et moins émetteurs (label Flamme verte). Le fioul est encore présent comme moyen de chauffage dans les logements du territoire. Or c'est une énergie importée et fortement émettrice de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, qui peut de plus être remplacée par d'autres sources d'énergie. Il apparaît donc stratégique de cibler ce mode de chauffage et de le remplacer par une source de chaleur renouvelable.

Réduire l'impact des appareils de chauffage polluants

Le territoire est caractérisé par une forte consommation de bois énergie pour le chauffage résidentiel. Une partie des logements est certainement équipée de moyens de chauffage bois anciens et peu performants (foyers ouverts...) qui sont peu efficaces et émettent beaucoup de polluants atmosphériques. L'objectif est de remplacer ces équipements par des équipements nouvelle génération bien plus performants et moins émetteurs (label Flamme verte).

Le fioul est encore présent comme moyen de chauffage dans les logements du territoire. Or c'est une énergie importée et fortement émettrice de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, qui peut de plus être remplacée par d'autres sources d'énergie. Il apparaît donc stratégique de cibler ce mode de chauffage et de le remplacer par une source de chaleur renouvelable.

Mettre en place d'une "Prime Air Bois" sur le territoire

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 14 | | |

Cette action est d'ores et déjà engagée.



Remplacer les chaudières fioul par des installations ENR

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 14 | | |



Promouvoir l'installation des Pompes à chaleur par exemple Air/Eau qui ont une très bonne performance thermodynamique
Mettre en place une aide financière pour les chauffe eau solaire

Que faites vous de votre pompe à chaleur en cas de longue coupure électrique ? Ce qui n'est pas rare .
Le chauffe eau me pose moins de problèmes .

| | | | |
|---|--|--|--|
| D'accord pour le principe ENR si bien réfléchi . | | | |
| il faut communiquer sur l'intérêt des chauffes eau solaire, dans la région ils fonctionnent d'avril à octobre | | | |
| De nombreuse communes sont encore équipées de chaudières fuel alors que nous sommes sur un territoire de forêts abondantes. Le plan de relance ainsi que les dispositifs existants de financements doivent permettre aux communes de remplacer suivant un calendrier, les équipements anciens en les remplaçant notamment par des chaudières à plaquettes forestières. les coûts de production des plaquettes sont les moins chers , puisque locaux et les chaudières ont un niveau de performances de près de 95% (rendement et filtrage des fumées) . Le territoire peut ainsi devenir autonome en énergie de chauffage en partie décarbonné . | | | |
| Les dispositifs permettant aux particuliers de faire la transition (buches/granulés par exemple) ne sont pas assez incitatifs car ils s'adressent le plus souvent à des foyers à faibles revenus qui ne peuvent pas faire la démarche, il faut mettre en place un dispositif qui leur permette de faire la transition sans les contraindre à un apport qu'ils ne peuvent pas assumer. | | | |

Nouvelles propositions des contributeurs

Informez de façon neutre les chauffages les plus performants et les moins gourmands en énergie et ceux à énergie renouvelable.

Pour

3

Mitigé

Contre



L'eau et l'air

106 contributions

722 votes

103 participants

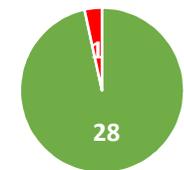


Se prémunir des inondations et de leurs effets

La gestion de l'eau pose d'ores-et-déjà une problématique de conflits d'usage (agriculture, pisciculture, eau potable) et de qualité. Le réchauffement climatique, en diminuant la ressource en eau, va accentuer ces problématiques en augmentant la concentration des polluants. Il est donc nécessaire d'agir aujourd'hui pour une utilisation plus rationnelle de la ressource en eau de la part de tous les acteurs. L'évolution du régime climatique entraîne également une augmentation des épisodes climatiques extrêmes tels que les crues. Il est donc nécessaire de s'adapter à ces changements en se protégeant des futurs événements.

Renforcer le recours du recyclage des eaux usées de process industriel

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 28 | | 1 |



Promouvoir les stations d'épurations avec filtration par plantes naturelles (roseaux) ou non avec des visites explicatives du fonctionnement pour que le consommateur comprennent comment est utilisé l'argent du contribuable

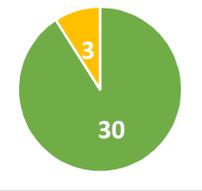
Changer la réglementation qui oblige à se raccorder au réseau quand il est présent , au profit d'un encouragement à l'auto épuration qui ne coute rien en canalisations (et leur entretien) et limite les problèmes de débordements en cas d'orages importants . Ce qui réduit le cout pour la collectivité .

L'essentiel des eaux usées est dirigé vers les stations d'épuration puis déversé dans les cours d'eau pour finir dans les mers. Une partie non négligeable (environ 30%) devrait être traitée et recyclée au plus près du consommateur permettant une économie de consommation équivalente. Il existe des techniques peu promues pour les maisons individuelles qui nécessitent des travaux d'enfouissement importants, ce qui n'est pas le cas pour les particuliers en appartement. Toutefois, ces techniques pourraient faire l'objet d'innovations afin de recycler au plus près les 30% éco omisables. La consommation moyenne par personne, par jour est de 136l (statistiques officielles) 86l sont des eaux de ménage, 50l des eaux vannes de toilettes. En traitant et recyclant les eaux de ménage on peut réutiliser 50l pour les toilettes d'où 50l économisés ce qui représente à l'échelle

Nationale 3.3Mm3/jour d'économie et une meilleure gestion des bassins, puisque moins de pompage et un meilleur équilibre écologique puisque 30% de moins de transfert vers la mer. Cela enclancherait le développement d'une nouvelle filière pour l'adaptation aux installations existantes qui nécessiteraient évidemment des aides conséquentes des collectivités et de l'état (voir plan de relance). Il faudrait pour cela, évidemment que nos "cerveaux" et nos investisseurs se penchent rapidement sur la question si cela n' est déjà pas le cas avant que les solutions nous viennent d'ailleurs!.....

| | | | |
|---|---|---------------|---|
| | L'essentiel des eaux usées prélevées dans les bassins ne devrait pas être dirigées vers les stations industrielles mais plutôt être en partie (environ 30%) recyclées au plus près des consommateurs. Ce qui diminuerait d'autant les pompes dans les nappes: à l'échelle nationale, par rapport à la consommation moyenne par personne (136l/jour) cela représenterait 3,3 Mm3/jour. Donc, renforcer les process industriels ne me paraît pas une bonne démarche par rapport aux dérèglements climatiques. | | |
| Sensibiliser sur la ressource en eau en proposant des animations scolaires | | | |
| Pour | Mitigé | Contre | |
| 42 | | | |
| | | |  |
| COMMENCER PAR LES ENFANTS ILS SONT TRES RECEPTIFS | | | |
| Réaliser des fresques du climats avec les enfants et faire une présentation des fresques par les enfants devant les parents | | | |
| Pas seulement au niveau scolaire, car la population aurait besoin d'une piqûre de rappel | | | |

Opérer une restauration morphologique des cours d'eau

| Pour | Mitigé | Contre |
|---|--|---|
| 30 | 3 | |
| | |  |
| | il ne faut pas détruire les anciens moulins, ni les réserves d'eau artificielles anciennes | |
| La restauration morphologique sera d'autant plus efficace que la revégétalisation des rives en fait partie. | | |
| Peut-être faut-il prévoir des sortes de bassins, des creux dans le lit des rivières, comme les marmites dans certains cours d'eau, pour constituer des zones refuges en période de sécheresse. | | |
| Construire des petites barrières de rétention de pluie dans des fossés d'écoulement ou des zones érodées. Nos rivières pourraient retrouver de l'eau en été si en amont, sur leur bassin versant, nous pouvons ralentir et retenir l'écoulement des pluies grâce au reboisement et à l'éventuelle construction de multiples petits ouvrages de rétention (surtout pas de lacs collinaires) répartis sur tout le territoire. | | |
| cela passe aussi par un renforcement et une meilleure protection de zones humides en amont des cours d'eau. | | |
| Il faut redonner de l'espace de divagation aux cours d'eau pour favoriser l'infiltration vers les nappes souterraines, limiter les inondations vers l'aval. Cela passe par rétablir une sinuosité là où le remembrement agricole a tout rectifié et redonner un espace latéral. | | |
| La proposition n'est pas assez développée ; de quoi s'agit-il exactement ? S'il s'agit de redonner des courbes aux cours d'eau, de reboiser les rives, de soigner la reconstruction des nombreux petits ponts en permettant le passage de la faune sauvage aquatique, ce serait une très bonne chose... | | |

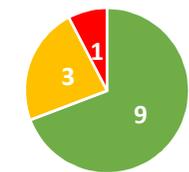
Promouvoir la distribution d'équipements hydro-économiques

| Pour | Mitigé | Contre |
|---|--------|---|
| 36 | | |
| | |  |
| bonne idée mais plutôt éviter les cuves plastique, même recyclées | | |

| | | | |
|---|---------------|---------------|---|
| Favoriser quand c'est possible les toilettes sèches (extérieures et intérieures) avec séparation des urines . Installer des mousseurs sur les robinetteries , recycler l'eau de pluie . IL faut ,maintenant dans les constructions neuves, infiltrer les eaux de pluie , d'accord mais seulement après avoir installé une ou des citernes de stockage . Ce dernier point est valable pour les habitats anciens . | | | |
| Promouvoir le creusement de mares dans les communes et chez les particuliers pour recueillir et stocker l'eau de pluie. | | | |
| Recuperer les eaux de pluie pour les toilettes et machines à laver par exemple | | | |
| Modérer l'arrosage des stades | | | |
| Pour | Mitigé | Contre | |
| 34 | | | |
| | | |  |
| Il n'y a pas que les stades qu'il faudrait modérer l'arrosage. | | | |
| Il n'y a pas que les stades...en effet. Les massifs de fleurs communaux devraient être composés de plantes peu gourmandes en eau. | | | |
| et aussi celui des champs de maïs surtout lorsque l'arrosage déborde sur la route... | | | |
| En effet il n'y a pas que pour les stades. Et sensibiliser les particuliers qui arrosent inutilement leurs pelouses... | | | |
| Une solution pour les stades: le mixte ou le synthétique!!...on est pour ou contre mais si on argumente autour de l'arrosage, alors...Il y a de vraies solutions pour limiter les consommations, notamment sur le traitement des eaux usées: si on considère la consommation journalière moyenne par personne (136l insee), 86 sont des eaux de ménage, 50 des eaux de toilette. En retraitant les eaux de ménage en direction des toilettes, on économise 50 l /jour/personne. À l'échelle de la France: 3,3Mm3/jour !.. Les techniques existent mais pas à l'échelle du simple ménage (par exemple pour un appartement) Puisque nous sommes entrés dans l'ère de l'innovation, je m'étonne de ne pas percevoir de solutions adaptées pour les particuliers ne résidant pas en maison individuelle pour lesquelles les solutions existent mais sont peu ou pas promues. | | | |
| et également le chauffage des terrains | | | |

Optimiser le réseau et des ouvrages (étangs, canaux)

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 9 | 3 | 1 |



Tant que c'est fait dans le respect de la nature (biodiversité et écoulement de l'eau)

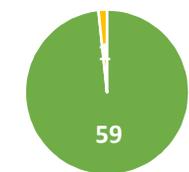
cette proposition mérite d'être mieux expliquée pour être mieux comprise

proposition très vague...!

impossible de voter avec si peu d'éléments explicatifs

Récupérer l'eau de pluie pour usage individuel ou sur des infrastructures des collectivités

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 59 | 1 | |



c'est gratuit et cette eau est pure .

Avoir des tarifs intéressants pour les récupérateurs d'eau de pluie.

Faciliter l'accès aux fournisseurs et aider à concevoir l'installation

le fait de pouvoir continuer, en période de sécheresse, à arroser une partie du jardin, préserve la biodiversité : plantes, insectes, oiseaux, reptiles ...

| | | | |
|---|--|--|--|
| Stocker l'eau en vue de l'irrigation agricole | | | |
| Si on stocke à grande échelle l'eau, celle-ci sera bloquée et ne pourra plus entrer dans le petit cycle de l'eau. Ceci induira une diminution des pluies. | | | |
| Encourager particuliers et collectivités à créer des mares pour récupérer l'eau de pluie et créer plus de biodiversité. | | | |
| Informier et présenter ce qu'il est nécessaire de faire pour la récupération d'eau de pluie (achat et aménagements) | | | |
| Favoriser l'installation de récupérateur d'eau de pluie pour l'usage domestique(wc, douche) | | | |

Nouvelles propositions des contributeurs

réserves d'eau

Pour

2

Mitigé

1

Contre

6

Créer en hauteur des réserves d'eau plus importantes pour mieux affronter étés et automnes secs sur les réseaux de distribution mais pas pour "faire" du maïs où il n'y en avait pas autrefois !



Le risque est de perturber un peu plus le cycle de l'eau

La place de l'eau est dans les nappes phréatiques, moins de réserves, plus de haies.

Favoriser la plantation d'arbres et de haies

Pour

32

Mitigé

Contre



Un ambitieux programme de reforestation de la plaine permettra de retrouver des niveaux de pluies plus normaux.

Arbres et haies sont des éléments qui participent à améliorer la qualité et l'écoulement des eaux, et lutter contre l'érosion et l'approvisionnement des sols.
http://www.promhaies.net/wp-content/uploads/2012/07/fiche_eau_2010.pdf

D'accord pour l'implantation de haies et d'arbres mais il faut aussi penser à leur entretien.

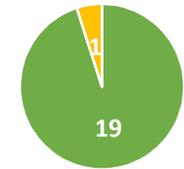
Les haies limitent l'évaporation de l'eau, le transport des particules fines des sols lors de grand vent. Elles contribuent aussi (comme il a été dit) à limiter le ruissellement de l'eau et le ravinement est moins important.
 Elles abritent aussi de nombreuses espèces oiseaux ou insectes et microfaunes.
 Elles doivent réintégrer les plaines cultivées.

Le ruissellement est un vrai problème surtout dans notre région. Les routes canalisent les pluies violentes, trop de surfaces bitumées autorisées dans les constructions individuelles, pas suffisamment de haies ou de surfaces arborées susceptibles de capter et stopper le ruissellement, de limiter le ravinement. C'est un coût non négligeable au final pour la collectivité. Côté climat, il n'y a que 2 amis (le végétal et l'océan) pour séquestrer le maximum de CO2 que nous rejetons. En gros la moitié. L'autre est partie hélas pour longtemps dans l'atmosphère...

Toilette sèche dans les jardins pour la période estivale

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 19 | 1 | |

Inciter la mise en place de toilette sèche dans les jardins (dans un premier temps) pour un usage estival



Il faut une prise de conscience du gaspillage d'eau potable, les habitants ayant des jardins peuvent commencer à donner l'exemple (période printemps été), je suis POUR !

dans le même ordre d'idées , pour réduire le gaspillage d'eau potable, il est possible de supprimer les baignoires et piscines individuelles

Pourquoi ne pas inciter à l'usage des toilettes sèches sur tous les événements en extérieur pendant la période estivale?

Recenser les forages sauvages

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 3 | | |



Quota à la production de Maïs

Pour

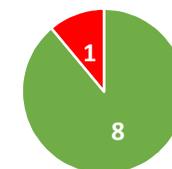
8

Mitigé

Contre

1

Instaurer un Quota à la production de Maïs sur des zones indetifiées comme non propices (à déterminer) pour le bien commun



Rationaliser et réduire le prélèvement de la ressource en eau en ménageant les aquifères profonds

Le réchauffement climatique, en diminuant la ressource en eau, va accentuer les problématiques de conflits d'usage (agriculture, pisciculture, industrie, eau potable) et de qualité de l'eau (plus forte concentration des polluants). Il est donc nécessaire d'agir aujourd'hui pour une utilisation plus rationnelle de la ressource en eau de la part de tous les acteurs. La profession souhaite ainsi identifier les secteurs (en constante évolution) du territoire nécessitant un état des lieux de la dynamique de gestion de l'eau (via notamment et depuis 2018 l'OUGC - Organisme Unique de Gestion Collective) et les acteurs que sont l'Association des Irrigants de l'Isère (ADI), le département, les autorités environnementales (DDT, DREAL) et les différents acteurs de l'eau dans une perspective de générer une dynamique de projets locaux.

Présenter et diffuser l'action réalisée sur l'irrigation sur le territoire de Bièvre Isère (ex : CUMA IRRIBIEVRE)

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|---|
| 12 | | |
| | |  |

Travailler en coopération avec les syndicats type SIRRA pour mieux entretenir les cours d'eau et les espaces aquatiques pour éviter au maximum les crues et ses conséquences

Qu'est ce que IRRIBIEVRE ?

Mener une étude visant à établir un état des lieux de la dynamique de gestion de l'eau sur le territoire en lien avec le changement climatique

| Pour | Mitigé | Contre |
|--|--------|---|
| 18 | | |
| | |  |
| <p>oui si cela permet de poser la question: quelle gestion de l'eau à mettre en place pour faire face au réchauffement climatique?</p> | | |

Nouvelles propositions des contributeurs

favoriser une agriculture plus économe en eau et en intrants

Pour

30

Mitigé

Contre

Favoriser la culture de la silfie, plante d'origine africaine qui nécessite peu d'eau et remplace le maïs. pas d'intrants <https://www.paysan-breton.fr/2020/01/la-silphie-une-culture-interessante-pour-la-methanisation/mas-pas-seulement/>



cette culture n'étant rentable qu'au bout de 2 ans, soutenir financièrement les agriculteurs volontaires...

Le maïs est trop gourmand en eau et l'Isère est très régulièrement en alerte sécheresse

Travailler avec la chambre de l'agriculture pour mettre en place des aides compensatoires pour le remplacement de certaines cultures par d'autres comme par exemple le maïs et le sorgho

Explorer les potentialités de l'agroforesterie et en vulgariser les pratiques

Des cultures moins gourmandes en eau et moins dépendants d'intrants qui polluent les nappes, je suis entièrement d'accord.

Mais, est ce que nous ne pourrions pas aller un peu plus loin?

En accompagnant et en aidant les agriculteurs qui cultivent des terres où des captages d'eau potable sont présents (comme la plaine du Liers) pour qu'ils modifient leur pratique en changeant peut être de cultures.

Certes, l'effet ne sera pas immédiat, mais dans quelques décennies, le traitement de l'eau pourrait être diminuer.

La consommation d'eau par arrosages massifs dans la plaine pour les besoins du maïs n'ont pas l'air de choquer grand monde... Dans une évolution vers des phénomènes récurrents de sécheresses et de canicules, il faudrait peut-être se poser la question plus globale du modèle agricole que cela sert : productivisme à outrance, nourriture des bovins (qui eux même rejettent du méthane par la rumination) pour une consommation excessive de viande rouge, etc... Tout ceci n'est absolument pas compatible avec le climat

Il faut absolument nous débarrasser des cultures qui consomment beaucoup d'eau et seront fragilisées par les sécheresses comme le maïs.

Traitement et recyclage des eaux usées

Pour

1

Mitigé

Contre

Les statistiques de consommation moyenne par personne et par jour donnent environ 136 l. Les eaux de ménage 86 l, les eaux de toilettes 50 l. En traitant et recyclant les eaux de ménage vers les toilettes, au plus près du consommateur, cela permet d'économiser 50 l/j/personne. A l'échelle de la France : 3,3 M m3/jour. Des solutions existent pour les maisons individuelles (peu ou pas promues) qui sont volumineuses et qui nécessitent un enfouissement, mais alors que nous sommes au coeur de l'ère de l'innovation, on ne perçoit pas de solution pour les ménages vivant en appartement, ou sont nos créateurs ?..les eaux usées n'intéressent pas?...N'y aurait-il pas une start-up qui veuille se saisir de l'opportunité avant qu'une solution vienne de l'étranger ?.....Je le souhaite vivement...



Récupérer les trop-pleins des captages de sources des coteaux pour alimenter les communes de la plaine et diminuer ainsi les besoins de pompage dans les nappes profondes.

Pour

1

Mitigé

Contre

Contrairement au pompage dans les nappes, les volumes produits par les sources ne peuvent pas être régulés, et les trop-pleins d'eau potable captée sont directement rejetés dans les ruisseaux. A titre d'exemple, les excédents cumulés des communes de St Michel et St Geoirs représentent près de 30 000 m3/an, qui pourraient être acheminés vers St Etienne moyennant la pose de moins de 600 m de canalisation pour connecter les communes entre elles. Cette analyse technico-économique est à démultiplier sur l'ensemble du territoire.



Réguler le recours aux puits

Pour

2

Mitigé

Contre

Anticiper les dégâts de la multiplication des puisages privés comme en Espagne

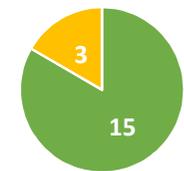


Améliorer le partage de connaissances sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique du secteur agricole

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques de l'agriculture (second secteur émetteur de GES sur le territoire) peuvent être réduits de deux manières : en mettant en place des actions de sobriété et efficacité énergétiques sur les exploitations. L'agriculture est encore très dépendante des énergies fossiles pour sa consommation d'énergie. Des mesures sont néanmoins applicables pour limiter le besoin en énergie des exploitations et substituer les énergies renouvelables aux énergies fossiles. On distingue deux grands postes de consommation sur lesquels agir : le bâtiment et les process, où des audits énergétiques sont possibles en vue de travaux (isolation, installation d'équipements plus efficaces et/ou EnR) ; les engins agricoles, qui peuvent être réglés sur banc d'essai pour améliorer leur rendement moteur et pour lesquels des formations peuvent être dispensées pour les utiliser de manière plus sobre et efficace. En modifiant les pratiques agricoles : moins travailler la terre pour réduire les émissions liées aux consommations d'énergie des engins (Techniques Culturelles Simplifiées), réduire l'apport en intrants dans les cultures en gérant les apports de manière plus efficace ou en mettant en place des rotations avec des cultures intermédiaires piégeant l'azote, traiter les effluents pour limiter leurs émissions... De nombreuses initiatives existent pour expérimenter et diffuser ces pratiques, qu'il faut renforcer et mieux faire connaître auprès des agriculteurs. La lutte contre le changement climatique en milieu agricole passe également par la lutte contre la prolifération de l'ambrosie, allergène dont la propagation est renforcée par le réchauffement climatique.

Rechercher l'autonomie énergétique sur les exploitations agricoles

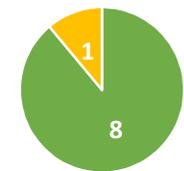
| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 15 | 3 | |



Si cela revient à développer des cultures pour la méthanisation pour rendre les exploitations agricoles ce n'est pas forcément une bonne idée. L'optimisation "locale" se fait souvent au détriment de l'optimisation globale (mutualiser est souvent plus efficace).

Améliorer le partage et l'animation autour des initiatives existantes via une animation territoriale

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 8 | 1 | |



Publier les rendements en estimant l'impact des conditions climatiques (éviter les faux semblants, libérer la parole)

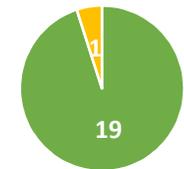
Mettre en place une stratégie de communication et communiquer auprès des agriculteurs

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 8 | | |



Lutter contre l'ambrosie

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 19 | 1 | |



Bièvre-Isère assure la coordination des référents communaux.

Reste beaucoup à faire. Les référents pourraient eux-mêmes réseauter, démultiplier leur action.

Organiser chaque année, comme cela existe déjà dans beaucoup de communes pour l'entretien des chemins, une journée citoyenne dédiée au repérage et à l'éradication de l'ambrosie.

De nombreuses personnes ne savent pas à quoi ressemble l'ambrosie. Il faut plus de communication.

Pour l'instant, pas grand chose, pas d'actions bien visibles. L'ambrosie n'est pas facile à reconnaître pour tout le monde et les référents dans les mairies sont presque aussi difficiles à reconnaître... Et c'est pourtant de l'ordre de la responsabilité sanitaire des maires et un problème de santé public plutôt sérieux en Rhône Alpes

Nouvelles propositions des contributeurs

Restaurer les sols

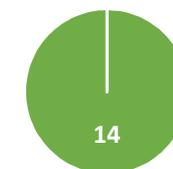
Pour

14

Mitigé

Contre

Les sols de bonne qualité humifère retiennent beaucoup mieux l'eau.



Changer de cultures en limitant les labours qui perturbent les horizons.
 Limiter la culture du maïs qui demande énormément d'eau.

Ne pas limiter cette amélioration des connaissances au secteur agricole

Pour

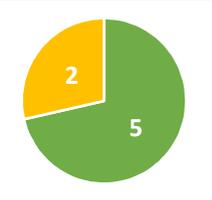
6

Mitigé

Contre

Tout le monde doit contribuer à l'adaptation de notre société au changement climatique. la forêt devra s'adapter pour résister à la chaleur et aux risques d'incendie, les usines devront s'adapter aux nouvelles énergies disponibles, les consommateurs devront alimenter leur alimentation, les bâtiments devront s'adapter au climat (pour le confort en été par exemple) ...



| Mettre au point des pratiques de paillage | | | |
|---|--|--|--|
| Pour | Mitigé | | Contre |
| 5 | 2 | | |
| <p><i>Pouvoir pratiquer à l'échelle agricole ce qui fonctionne très bien dans nos potagers</i></p> | | |  |
| | comment pailler des hectares de céréales ?? de maïs, de tournesol ?? | | |
| compensation carbone volontaire | | | |
| Pour | Mitigé | | Contre |
| 8 | 1 | | |
| <p><i>La compensation carbone volontaire est courante pour soutenir des projets à l'international, notamment dans les pays en voie de développement. Alors pourquoi ne pas développer ce principe au niveau local, avec toutes les entreprises qui sont en place sur le secteur Bièvre Isère. Cette possibilité d'action au niveau local pourrait susciter un grand intérêt notamment de la part d'entreprises à fort impact logistique, de fournisseurs d'énergie fossile, des voyageurs, etc. Faire et rendre public un bilan des émissions de gaz à effet de serre sur la vallée de Bièvre Isère communauté. (Voir le protocole de Kyoto). Choisir des projets de compensation carbone répondant à des exigences de réductions réelles, vérifiables et permanentes au regard de leur résilience et adaptation au changement climatique et se déroulant sur des temps longs (exemples projets forestiers,...) Sélectionner des projets ayant de la pérennité en compensation et permanence de crédits carbone. Privilégier des projets ayant des approches de "développement durables" et de biodiversité, conformément aux 17 objectifs de développement durable des nations unies. N'oublions pas non plus que cette vallée de la Bièvre est très impactée par les émissions de gaz à effet de serre avec le nombre important de véhicules y circulant. Alors peut-être proposer aux entreprises de la vallée du Rhône à Grenoble cette compensation carbone volontaire pour financer des projets forestiers de plantations ou replantations à conditions que ceux-ci soient gérés durablement et conformément à la compensation carbone.</i></p> | | |  |
| La compensation carbone n'est malheureusement souvent que du green washing alors pourquoi pas mais à condition de le faire correctement. | | | |

| Quadriller le territoire avec des zones fraîcheur | | | |
|--|--------|--------|---|
| Pour | Mitigé | Contre | |
| 7 | | | |
| <p><i>Renforcer les ombrages naturels. Compléter les équipements tels que bancs, tables, brumisation ... (ex les Eydoches)</i></p> | | |  |
| <p>Bonne idée.</p> <p>On pourrait se rapprocher de la plantation de haie avec des essences forestières locales, en alternant des grands arbres, arbustes et arbrisseaux à fleurs et fruits, avec pour but d'apporter de l'ombre aux heures les plus chaudes de la journée.</p> | | | |
| Permaculture | | | |
| Pour | Mitigé | Contre | |
| 6 | | | |
| <p><i>techniques qui ne saturent pas la terre en permanence, qui laissent la nature reprendre sa place pour des rotations optimisées, pas besoins d'intrants et d'utilisation intensive des engins agricoles (CO2)</i></p> | | |  |
| <p>Il faudrait organiser des campagnes d'information sur la permaculture auprès du public et des agriculteurs.</p> | | | |

Énergie

57 contributions

454 votes

109 participants



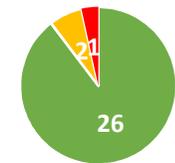
Faire participer et engager la société civile

La massification des projets de transition (projets de sobriété, ENR ou d'adaptation), diffus ou territoriaux, nécessitera l'implication de tous les acteurs du territoire, y compris les citoyens et les entreprises. Dans ce cadre, favoriser et soutenir l'émergence de projets participatifs et citoyens a plusieurs intérêts : augmenter le rapport coût/efficacité des actions en massifiant leur effet, déléguant la communication aux groupes de projets et favorisant l'acceptabilité des projets ; ajouter une dimension de sensibilisation de la population et des professionnels ; communiquer l'exemplarité de la collectivité et faire naître des engagements. Les grands projets ENR territoriaux (méthanisation territoriale, parcs solaires au sol) rencontrent quant à eux plusieurs difficultés de développement : refus d'installation par les autorités du fait de servitudes (aériennes, environnementales...), acceptabilité citoyenne. Leur dimension permet cependant de participer grandement à l'atteinte des objectifs de production fixés et le temps long de leur phase de développement suppose de s'engager dès maintenant dans leur réflexion et de maximiser les chances de les voir aboutir

Communiquer auprès des différents acteurs (élus, entreprises et citoyens) sur leurs potentiels et les potentiels du territoire en matière de production ENR

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 26 | 2 | 1 |

Des sociétés locales de production d'énergie photovoltaïque se sont montées dans les territoires voisins pour mutualiser les connaissances et réaliser des économies d'échelle pour les études préalables, l'installation et l'acquisition de captures sur toiture et la maintenance

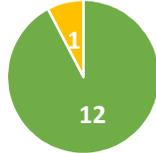


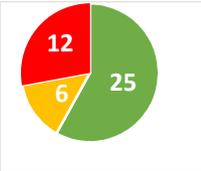
| | | |
|---|--|--|
| EnR=Énergies Renouvelables | | |
| Construire des projets cohérent avec des associations comme les centrales villageoises | | |
| Ne pas oublier le solaire thermique, beaucoup plus respectueux pour la planète que le solaire photovoltaïque. | | |
| POUR les installations solaires | | |

Faire émerger des projets ENR citoyens impliquant largement la société civile (citoyens, entreprises, agriculteurs, collectivités)

| Pour | Mitigé | Contre | |
|---|--------|--------|--|
| 40 | 1 | | |
| <p><i>Des sociétés locales de production d'énergie photovoltaïque se sont montées dans les territoires voisins pour mutualiser les connaissances et réaliser des économies d'échelle pour les études préalables, l'installation et l'acquisition de captures sur toiture et la maintenance.</i></p> | | | |
| Permettre plus facilement des installations de panneaux solaires pour être plus autonomes. | | | |
| Il se développe de plus en plus des éléments de type solaire, qui seraient recyclables à moindre coût, contrairement aux panneaux solaires. Ces éléments peuvent s'installer en façade des habitations individuelles. Ces structures permettent parfois d'avoir une autonomie individuelle à la maison. Elles ne sont pas lourdes et ne nécessitent pas un support volumineux et lourd. C'est une feuille un peu épaisse de panneaux solaires à la fois souples et décoratifs. Pourquoi aider les gens qui souhaiteraient investir dans ce procédé? | | | |
| Je suis totalement contre l'implantation de champs entiers de panneaux alors même que les surfaces agricoles diminuent de jour en jour au profit du béton. Il y a suffisamment de toitures pour cela. | | | |

Soutenir l'émergence de projets ENR agricoles sur le volet solaire

| Pour | Mitigé | Contre | |
|---|--------|--------|---|
| 20 | 3 | 2 | |
| <p><i>Soutenir l'émergence de projets ENR agricoles sur le volet solaire</i></p> | | |  |
| Il se développe de plus en plus des éléments de type solaire, qui seraient recyclables à moindre coût, contrairement aux panneaux solaires. Ces éléments peuvent s'installer en façade des habitations individuelles. Ces structures permettent parfois d'avoir une autonomie individuelle à la maison. Elles ne sont pas lourdes et ne nécessitent pas un support volumineux et lourd. C'est une feuille un peu épaisse de panneaux solaires à la fois souples et décoratifs. Pourquoi aider les gens qui souhaiteraient investir dans ce procédé? | | | |

| | | | |
|--|---------------|---------------|--|
| Je suis forcément pour car ça fait un an et demi que j'essaie d'impliquer un maximum de citoyens pour faire naître sur notre territoire une centrale villageoise. Ayant été coupés à deux reprises dans notre élan par la crise sanitaire, on peut espérer que ce projet aboutisse. Si vous voulez des informations, n'hésitez pas à me contacter. Je me tiens à votre disposition. | | | |
| Etudier la possibilité de développer l'agrovoltisme comme moyen de produire des ENR et de protéger les sols et les cultures. | | | |
| Mitigé sur le développement du photovoltaïque si c'est de cela qu'il s'agit. Energie intermittente, prend beaucoup de place dans les champs, et à l'heure actuelle, énergivore, coûteux dans sa fabrication, souvent en Chine, donc piloté par le charbon en majorité, et par conséquent au bilan carbone douteux. Sans compter l'extraction des matières premières problématique pour les cellules. On ferait mieux de communiquer avec les habitants sur le solaire thermique (CESI Chauffe Eau Solaire Individuel) et l'isolation renforcée dans nos maisons. Plus propre et plus économe. Efficace en ENR de substitution (même si l'électricité en France est peu carbonée avec le nucléaire) | | | |
| Soutenir l'émergence de projets ENR agricoles sur le volet méthanisation | | | |
| Pour | Mitigé | Contre | |
| 25 | 6 | 12 | |
| <p><i>Bièvre Isère soutient quatre projets de méthaniseur portés par des agriculteurs du territoire maîtrisant les apports issus exclusivement de leurs exploitations</i></p> | | |  |
| La méthanisation c'est beaucoup plus écologique que les éoliennes en balance co2 | | | |
| Il se développe de plus en plus des éléments de type solaire, qui seraient recyclables à moindre coût, contrairement aux panneaux solaires. Ces éléments peuvent s'installer en façade des habitations individuelles. Ces structures permettent parfois d'avoir une autonomie individuelle à la maison. Elles ne sont pas lourdes et ne nécessitent pas un support volumineux et lourd. C'est une feuille un peu épaisse de panneaux solaires à la fois souples et décoratifs. Pourquoi aider les gens qui souhaiteraient investir dans ce procédé? | | | |
| Les installations en méthanisation présentent de nombreuses défaillances et sont peu contrôlées (fuites...). Il faut aussi savoir que seuls les déjections animales ne suffisent pas à alimenter ces structures, il faut donc ajouter des céréales en sachant pertinemment que les stocks en alimentation humaine sont toujours à flux tendus. C'est totalement incohérent | | | |

| | | | |
|--|---|--|--|
| <p>La méthanisation est écologique mais dérange quelques fois ses plus proches habitants parfois constitués en collectifs d'opposition en mairies (confer expérience d'Apprieu dans la com com voisine). Il faut vraiment accompagner ces projets de bout en bout pour ne pas perdre trop de temps sur l'indispensable virage agroécologique qui avantage nos agriculteurs locaux (complément de revenu) et préserve la planète (captation de méthane, gaz à effet de serre 28 fois plus puissant que le CO2, production de biogaz, d'électricité (et pourquoi pas d'Hydrogène), de chaleur par cogénération...). Beaucoup d'informations erronées circulent hélas trop souvent sur les odeurs, les allers et venues des tracteurs pour les intrants... gros travail de concertation donc pour l'acceptation par les habitants mais l'enjeu écologique est important</p> | | | |
| <p>Oui le territoire a du potentiel et ce serait bien pour remplacer le gaz naturel fossile.</p> | | | |
| | <p>Attention à une dérive possible consistant à voir notre agriculture locale se transformer en usine à biométhane. Et attention, le méthane redevient quand même du CO2 après combustion et il ne faut pas que ce type de culture fasse concurrence aux usages alimentaires et à l'enrichissement naturel des sols en soustrayant de la matière végétale.</p> | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • l'utilisation des déjections animales pour l'alimentation des méthaniseurs détourne du sol une part importante de la matière organique dont le renouvellement n'est pas assuré par l'épandage des digestats (riches en azote et pauvres en carbone), ce qui semble en contradiction avec une évolution vers des pratiques agroécologiques et va à l'encontre de l'initiative internationale 4 pour 1000 proposée par la France au moment de la COP 21 et qui vise à augmenter de 0,4% par an la matière organique des sols ce qui contribuerait à la stabilisation du climat (augmentation du stockage de CO2 dans les sols) et améliorerait la production de nourriture • l'épandage des digestats n'est pas sans risque et peut être une source importante d'émission d'azote sous forme ammoniacale dans l'atmosphère <p>En conséquence, les projets non encore réalisés devraient faire l'objet d'une suspension provisoire pour permettre une réévaluation prenant en compte l'ensemble des éléments . En tout état de cause, nous ne souhaitons évidemment pas que d'autres projets soient encouragés sur le territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • | | |
| | <p>D'un point de vue purement énergétique le biogaz est une énergie renouvelable intéressante. D'un point de vue agronomique, comme d'un point de vue économique, l'examen des dossiers des projets de méthaniseurs déposés au cours de l'été fait néanmoins apparaître un certain nombre de problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la « verneur » du biogaz produit par des méthaniseurs qui fonctionnent à base de déjections animales est complètement dépendante du mode d'alimentation des élevages (ce qui n'est pas analysé dans les dossiers) • il s'agit de gros investissements réalisés par les agriculteurs qui ne leur feront pas gagner d'argent avant 10 ans. Or « l'alimentation » des méthaniseurs est basée sur les déjections animales d'élevages conséquents dont on ne peut pas être sûrs de la pérennité sur une aussi longue période. Si le volume des déjections animales s'avère insuffisant il faudra développer le volet "cultures dédiées", sans échappatoire puisque il faudra assurer coûte que coûte, eu égard à l'importance des investissements, le fonctionnement des méthaniseurs. | | |

| | | | |
|---|--|--|--|
| | Cela ressemble furieusement à une fuite en avant contestable ; outre les aspects négatifs déjà signalés, pour être rentable, l'équipement doit être alimenté fortement ce qui conduira inmanquablement à ne produire que pour l'alimenter : des animaux comme pour la ferme des 1000 vaches qui d'ailleurs va cesser son activité et dont la rentabilité ne reposait que sur cela ; mais aussi des végétaux. Bref, après les très contestables agro-carburants, une autre invention qui va à l'encontre d'une transition vers une agriculture plus vertueuse. | | |
| il va falloir produire++de céréales sans doute pas bio pour compléter le fumier et rentabiliser les structures. biogaz sûrement pas car il faudra une production de céréales avec ++ de pesticides,qu'en pensez vous?? | | | |
| Cela peut être positif si ça ne va pas à l'encontre de l'objectif de réduction des gaz à effet de serre (GES). Favorable pour un usage local (mobilité des tracteurs ?, chauffage. i.e. en remplacement d'une source "fossile"). Plutôt défavorable s'il s'agit de faire de l'électricité injecté sur le réseau, ou si cela doit réduire des puits de carbone. Pour ce qui concerne l'aspect énergétique. | | | |
| Aux vues des difficultés d'approvisionnement envisageable dans la perspective de réduction d'élevage, ne serait il pas préférable d'avoir un méthaniseur expérimental sur le site du SICTOM | | | |
| Pour connaître le projet de st Etienne de St Geoirs, il faut être vigilant sur la sécurité des installations: pollution nappes, dissocier les réseaux gaz et électriques. Ce sont des projets qui devraient évoluer avec le consentement de la population (proche et éloignée), des monteurs de projets et l'idéal ces projets devraient être pilotés par des élus objectifs, ce qui n'est pas le cas à St E de St G. | | | |
| | <p>A. Ginet .30 décembre</p> <p>Il semble après plusieurs années d'expérimentation, que la méthanisation soit une fausse bonne idée.</p> <p>Le nombre élevé d'accidents, d'explosions, d'incendies mortels, auxquels se sont ajoutés dernièrement la pollution de rivières (par exemple 18000 personnes privées d'eau dans 50 communes du Finistère suite au débordement d'une cuve de digestat à Châteaulin le 20 août) et des sols, invite à la plus grande prudence et à la non multiplication des installations en Bièvre-Isère dans un premier temps.</p> <p>Voir la base de données ARIA qui répertorie ces accidents (https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/48556/), et les nombreux articles qui concluent au final que les risques industriels en la matière sont largement minimisés, ceci au point d'inquiéter les agriculteurs eux-mêmes.</p> <p>Les expériences désastreuses dans le Cantal depuis 2017 que rapporte Le Canard Enchaîné du 4/11/2020) sont à méditer.</p> <p>Enfin qui a envie de cuves fissurées, de débordements accidentels de jus de fumier avec la pollution des ruisseaux qui s'ensuit, de la puanteur, et des nuées de mouches à proximité de chez soi ?</p> <p>Attention, donc à ne pas se retrouver citoyens enthousiastes aujourd'hui et riverains portant plaintes demain, comme dans le Cantal.</p> | | |
| | <p>Les méthaniseurs impliquent la création de nouvelles installations industrielles au détriment des terres agricoles. Pourquoi continuer de complexifier, avec de nouvelles "solutions technologiques" qui enlaidissent notre territoire.</p> <p>Une agriculture durable n'est pas une agriculture productiviste, ni intensive qui ruine les sols et paupérise les écosystèmes, mais une agriculture diversifiée, à échelle humaine, qui s'équilibre entre les productions végétales et animales, les "déchets" étant source de matière organique et de vie dans les sols.</p> <p>La qualité de vie des agriculteurs dans leur métier et leur juste rémunération, la qualité des aliments, la santé et le respect de tout notre écosystème a un coût qui n'est pas reconnu par les lois du marché. Une production locale, pour une vente locale avec des acteurs économiques qui se connaissent et se respectent garantit un meilleur équilibre.</p> | | |

Nouvelles propositions des contributeurs

Restreindre l'éclairage public, utiliser des matériels moins impactants pour la biodiversité nocturne

Pour

45

Mitigé

Contre

Inciter les communes qui ne l'ont pas encore fait à décider l'extinction de l'éclairage public au moins une partie de la nuit. Décider l'extinction de l'éclairage public sur les zones d'activités gérées par Bièvre Isère Communauté



Ce serait une très bonne initiative ; une association milite depuis de très longues années pour cela et a élaboré un guide des bonnes pratiques : <https://www.anpcen.fr/>

L'éclairage public n'est pas utile toute la nuit. Tout le monde a des phares et des lampes de poche!!!!

Totalement d'accord,
 - Eteindre l'éclairage public dans les zones non peuplées et sur les routes et autoroutes n'accentue pas la dangerosité c'est même le contraire.
 - Utiliser des capteurs de luminosité pour éviter d'éclairer des rues et des routes alors qu'il fait encore (ou déjà) jour.
 - Remplacer les éclairages traditionnels par des LED certes plus chères à l'achat, mais aussi plus durables, et beaucoup moins gourmandes en énergie que les ampoules traditionnelles

Tous les êtres-vivants ont besoin d'une vraie alternance jour-nuit, du point de vue endocrinien. Ce non respect conduit à des dysfonctionnements physiologiques et à des maladies. Peu de personnes en sont conscientes et disposent d'une chambre avec une vraie obscurité (ne pas voir le déplacement de sa main par exemple est un critère). Nous sommes faits pour vivre la journée et non la nuit, qui est un temps de repos, de récupération physiologique, et aussi vivre avec les saisons.
 Par ailleurs, l'éclairage nocturne augmente les dépenses énergétiques. Et l'énergie est un enjeu majeur actuel. Toute l'énergie non consommée est un bien (négawatt)!

Ne pas encourager les activités peu sobres et polluantes

Pour

4

Mitigé

Contre

Le territoire doit adopter une approche cohérente. S'il fait la promotion d'une agriculture plus "verte", des énergies renouvelables, de la rénovation énergétique, il ne doit pas en parallèle, encourager le développement du transport aérien, du transport par camion, l'étalement urbain...Il ne faut pas non plus négliger les pollutions atmosphériques autres que les GES, et les pollutions sensorielles (bruit, odeurs....)



Centrale villageoise et recyclerie écologique et autogérée !

Pour

17

Mitigé

Contre

Favoriser l'émergence d'un projet de centrale villageoise (des habitants qui s'unissent pour faire émerger une centrale à énergie solaire), tout en créant un espace intelligent dédié à l'écologie et dont le fonctionnement pourrait en partie être auto-géré par les habitants : Une recyclerie éco-logique ! Ce serait un bâtiment composé de murs en pisé, pour la culture et le patrimoine local, sur lequel serait posé une toiture solaire en partenariat avec la centrale villageoise, et à l'intérieur de ce bâtiment un espace ouvert à accès libre où chacun peut déposer des objets en bon état et réutilisables. Ce lieu pourrait être géré en partie par les habitants, sous la forme d'un collectif, pour organiser les collectes et la communication. Le tout se situerait bien sûr à proximité de la plus importante et centrale déchèterie du territoire pour donner un maximum de sens au projet



Mise en place d'un conseil de développement

Pour

1

Mitigé

Contre

La mise en place d'un conseil de développement est une obligation légale qui tarde à voir le jour sur BIC



Sensibiliser, informer et former les citoyens et les décideurs aux véritables enjeux environnementaux

Pour

5

Mitigé

Contre

Le niveau d'information de la population sur les problématiques environnementales et leurs enjeux véritables est trop faible. Le climat, la ressource en eau, la problématique énergétique, la sixième extinction de masse de la biodiversité...sont des enjeux majeurs pour les décennies à venir. Par ailleurs, il ne faudrait pas, même pour un territoire rural comme le nôtre que ce plan se résume à l'agriculture biologique, au développement des ENR et à la rénovation énergétique de quelques bâtiments. C'est aussi une autre société, une autre façon de vivre ensemble qu'il faut imaginer



Encourager localement le développement du zéro déchet pour limiter les énergies grises et l'utilisation d'énergies fossiles.

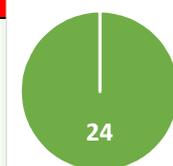
Pour

24

Mitigé

Contre

Le tri sélectif, c'est indispensable. Mais ne plus produire de déchets, c'est la clé !-Grande campagne de communication en faveur du zéro déchet (habitants, entreprises, commerces...)-Favoriser au maximum le développement de tous types d'emballages réutilisables dans les commerces, les évènements...



Le bâti

42 contributions

259 votes

75 participants



Développer le Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) pour les poids lourds

Le Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) est une alternative aux carburants traditionnels (essence et diesel) : il émet moins de polluants atmosphériques que ces produits pétroliers et également un peu moins de gaz à effet de serre. Dans sa version "verte" (bioGNV), susceptible d'être produite par des méthaniseurs implantés sur le territoire de Bièvre Isère, il est la seule alternative immédiatement opérationnelle pour les poids lourds et les véhicules agricoles

Créer une station GNV pour poids lourds sur le territoire

Pour

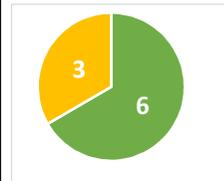
6

Mitigé

3

Contre

Bièvre Isère se propose d'assurer la prospection et l'accompagnement juridique pour constituer un noyau dur de 15 poids lourds utilisateurs.



Peut être préféré le biogaz pour les bâtiments déjà chauffés au GN et les usines qui ne pourraient pas se passer de GN.

Oui pour promouvoir les biocombustibles en substitution des énergies fossiles

Aider les travaux de rénovation énergétique

La rénovation énergétique performante du parc ancien de logement est une priorité pour atteindre les objectifs de réduction des consommations énergétiques (le secteur résidentiel représentant un tiers des consommations énergétiques du territoire). La création d'une plateforme de rénovation qui structure une offre appropriée pour les particuliers vise à amplifier cette dynamique. En outre, elle favorisera le développement d'une filière professionnelle locale de la rénovation.

Créer un Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat

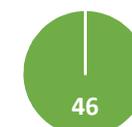
Pour

46

Mitigé

Contre

Bièvre-Isère assure des missions de conseil auprès des particuliers pour les aider à analyser les investissements les plus profitables en matière d'efficacité énergétique et rechercher les financements. Des actions de sensibilisation sont également proposées (défi classe énergie, soirée thermokit). Cette action est d'ores et déjà engagée.



Un tel dispositif mérite une communication massive auprès de la population car il est inconnu de l'immense majorité des personnes.

La première action est d'inviter tous les propriétaires à réaliser un diagnostic énergétique, qui pourrait être réalisé ou au minimum accompagné par le nouveau service public créé par Bièvre Isère Communauté.

Oui tant mieux sous conditions de communiquer très largement sur les dispositifs qui minimisent l'apport financier du citoyen dans la rénovation de son habitat. CITE (bientôt "MaPrimeRenov"), prêts à taux zéro, ANAH, chèques énergie, la région (?)... les solutions ne manquent pas et ce service public de proximité devrait pouvoir nous conseiller efficacement. Attention à ne pas focaliser ces actions à de simples considérations économiques et de court terme. on parle bien d'investissement et des meilleurs choix en matière d'empreinte carbone (matériaux d'isolation, ...).

C'est bien mais c'est insuffisant car c'est le poste le plus émetteur de GES et il faut envisager des mesures plus contraignantes.

| | | | |
|---|--|--|--|
| <p>C'est un travail à grande échelle. Nombreuses sont les habitations, non isolées et gourmandes en énergie.</p> <p>Souvent aucun diagnostic n'est fait car les habitants ne savent où s'adresser et ne souhaite pas faire venir des professionnels en premier (peur d'être conseillé juste pour que le professionnel vende son isolation ou appareil de chauffage).</p> <p>Méconnaissance des aides et des cumuls possibles.</p> <p>Les habitations méritant un vrai diagnostic avec besoin d'isolation et de changement de mode de chauffage sont souvent aussi les habitants les moins riches...</p> <p>Il faut faire un plan de financement et d'aide sur le long terme afin de vraiment voir les économies pouvant être faites, tant sur le plan financier que d'économie d'énergie.</p> <p>La communication et le conseil sont les clés</p> | | | |
| <p>Bonne initiative, car bon nombre de personnes ne sont pas au courant de ce qu'il est possible de mettre en place dans ce domaine, on parle de plus en plus d'isolation intérieur, économie d'énergie, éclairage propre etc. mais entre ceux qui vous vendent la lune et les informations parfois contradictoires que l'on peut lire ça et là, pas évident de toujours faire les bons choix.</p> | | | |

Nouvelles propositions des contributeurs

PROJET D'HABITAT ALTERNATIF

Pour

7

Mitigé

Contre

Promouvoir et développer une offre de logement mobile et écologique. (les habitats permanents légers et mobiles, micro-maisons)-Habitat avec un faible impact sur l'environnement-Création de chantiers et lieux collaboratif- Matériaux durables, écoresponsables de qualités issus de filières locales- Engager une transition écologique saine, positive et innovante



Limiter les nouvelles constructions et particulièrement l'étalement urbain

Pour

8

Mitigé

Contre

Il faut anticiper, optimiser et limiter l'étalement urbain. Pour cela, il faut penser globalement le parc de bâtiments du territoire et une politique d'urbanisme responsable doit conduire à limiter les constructions neuves dès maintenant, en limitant les surfaces inutilisées et en encourageant des rénovations ambitieuses. La communauté de communes pourrait aussi encourager les constructions et rénovations partagées en multipropriété. Dans la mesure du possible, il faut mieux optimiser les surfaces bâties existantes que construire de nouvelles surfaces. La Stratégie Nationale Bas Carbone demande de gros efforts de sobriété énergétique bien sûr mais aussi pour la consommation des matériaux.



Promouvoir la construction à partir de matériaux locaux

Pour

12

Mitigé

1

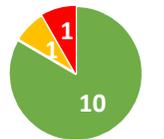
Contre

La construction en terre crue (pisé) offre des atouts en matière de régulation thermique et hygrométrique. Sa mise en oeuvre s'est beaucoup modernisée et un nombre croissant de professionnels s'y intéressent.



C'est vraiment l'avenir !

| | | | |
|---|--|---------------|--|
| Si matériaux locaux c'est moins de 50km oui et à condition que cela concerne aussi les matières premières et pas que l'usine de fabrication. | | | |
| Utiliser la terre locale dans le bâtiment est toujours une bonne idée. Il existe une foule d'applications de ce matériau et le pisé n'en est qu'un exemple parmi beaucoup d'autres à retrouver, à développer. | | | |
| | On ne pourra pas tout faire en pisé. le transport n'est pas le poste le plus émetteur pour les matériaux de construction. Très majoritairement c'est la production des matières premières et la fabrication qui sont responsables des émissions. Attention, le béton est souvent un matériau local...Attention aussi aux techniques trop exigeantes pour la mise en oeuvre, si n'importe qui se lance dans le pisé, bonjour les sinistres... | | |
| Que tous les bâtiments privés et publics du territoire disposent d'un DPE avant 2025 | | | |
| Pour | Mitigé | Contre | |
| 5 | | | |
| <p><i>Pour les bâtiments, disposer des diagnostics de performance énergétique (DPE) sur tous les bâtiments du territoire en 2025 serait nécessaire pour agir. Pour ce faire, les communes pourraient participer au DPE via une réduction de la taxe foncière, imposer plus fortement les propriétaires qui ne font pas le DPE en compensation et la communauté de communes devra continuer à faciliter la mise en relation des propriétaires et des professionnels pour des rénovations énergétiques et climatiques efficaces.</i></p> | | | |
| Un PLUI responsable | | | |
| Pour | Mitigé | Contre | |
| 1 | | | |
| <p><i>Le PLUI devrait être revu car il contient des non sens environnementaux. Par exemple, laisser construire des clôtures en matériaux minéraux (béton souvent) jusqu'à 1m80, cela peut revenir à doubler les émissions de GES relatives à la structure du bâtiment. De même interdire le colori blanc pour les baies (fenêtres, portes-fenêtres...) revient à faire le procès du PVC alors que c'est un matériau efficace pour faire des fenêtres performantes et économiquement accessibles (mieux souvent que le bois et bien mieux que l'alu)</i></p> | | | |

| Habitat intelligent | | | |
|---|---------------|---------------|---|
| Pour | Mitigé | Contre | |
| 12 | | | |
| <p><i>A l'instar de nos aînés, privilégier les expositions de maisons dans les lieux propices à l'ensoleillement et protégés du vent et les équiper individuellement de moyens de production d'énergie, de récupérateurs d'eau etc...</i></p> | | |  |
| <p>- Valoriser la filière terre, notre patrimoine local. Délibérer pour inscrire l'introduction systématique d'une part de construction terre dans les futurs bâtiments créés par Bièvre Isère Communauté. Installer des toitures et murs végétalisés quand cela est possible sur les bâtiments publics.</p> | | | |
| Des bâtiments éco-logiques en Bièvre Isère ! | | | |
| Pour | Mitigé | Contre | |
| 10 | 1 | 1 | |
| <p><i>- Développer des aides à l'isolation thermique uniquement dans le cas d'une utilisation de matériaux écologiques.- Valoriser la filière terre, notre patrimoine local. Délibérer pour inscrire l'introduction systématique d'une part de construction terre dans les futurs bâtiments créés par Bièvre Isère Communauté. Installer des toitures et murs végétalisés quand cela est possible sur les bâtiments publics</i></p> | | |  |
| <p>oui pour les matériaux dit écologiques. La construction terre revient très chère à la mise en œuvre et il y a des freins réglementaires à lever pour qu'elle soit vulgarisée.</p> | | | |
| <p>Ce qui est important c'est surtout d'améliorer la performance énergétique quelques soient les matériaux utilisés. Par ailleurs végétaliser n'est pas toujours une bonne solution. Et comment définit on un matériau écologique ?</p> | | | |
| JOURNEES de DECOUVERTES, de SENSIBILISATION et DE FORMATIONS sur la construction écologique | | | |
| Pour | Mitigé | Contre | |
| 16 | | | |
| <p><i>liées aux modes de constructions naturels et écologiques, pour inciter la population à franchir le pas</i></p> | | |  |

Améliorer la qualité thermique du parc résidentiel social et communal

Le territoire de Bièvre Isère, bien que marqué par la prédominance de logements individuels privés, dispose d'un parc de logements locatifs sociaux et communaux relativement conséquent. En effet, près de 1800 logements locatifs sociaux sont présents sur le territoire, ainsi que 150 logements communaux. Près de 70% du parc social est composé de logements collectifs. Cette offre en logements locatifs sociaux et communaux répond à un besoin important d'accès au logement pour de nombreux ménages à faibles ressources. Toutefois, ce parc locatif est relativement ancien sur le territoire (40 % date d'avant 1977). Seuls 743 logements disposent d'une étiquette énergétique, et parmi eux, près de 30% sont repérés comme les plus énergivores (classe F et G), ce qui représente un potentiel de 222 logements. Ce taux est nettement supérieur à la moyenne départementale, qui est de 10%. Cette situation peut donc engendrer des risques de précarité énergétique pour certains ménages. Dans le cadre du PLH, Bièvre Isère Communauté souhaite donc faciliter la rénovation énergétique du parc de logements sociaux et communaux.

Soutenir la réhabilitation des logements locatifs sociaux

| | | |
|-------------|---------------|---------------|
| Pour | Mitigé | Contre |
| 21 | | |

Cette action est d'ores et déjà engagée.



Aider à l'amélioration des logements communaux

| | | |
|-------------|---------------|---------------|
| Pour | Mitigé | Contre |
| 21 | | |

Cette action est d'ores et déjà engagée.



Réduire les consommations d'énergie des entreprises

Les consommations d'énergie des entreprises industrielles et tertiaires représentent 20% de la consommation d'énergie totale du territoire. Ces consommations peuvent être réduites sur 2 postes : le bâtiment (rénovation thermique, sobriété) et les process (efficacité énergétique, récupération de chaleur fatale)

S'appuyer sur les actions en place des CCI et CMA pour accompagner les entreprises vers la réduction de leur consommation

| | | |
|-------------|---------------|---------------|
| Pour | Mitigé | Contre |
| 11 | | |

S'appuyer sur les actions en place des CCI et CMA (audits énergétiques ou audits de flux "TPE-PME gagnantes à tous les coûts" soutenus par l'ADEME) pour accompagner les entreprises vers la réduction de leur consommation.



Promouvoir auprès des entreprises et de la CCI le programme PROREFEI de l'ADEME visant à former des référents énergie au sein des entreprises industrielles

| | | |
|-------------|---------------|---------------|
| Pour | Mitigé | Contre |
| 10 | | |

Promouvoir auprès des entreprises et de la CCI le programme PROREFEI de l'ADEME visant à former des référents énergie au sein des entreprises industrielles



Etudier la possibilité de Contrats de Performance Energétique portés par des tiers auprès des entreprises pour financer les opérations de TRI supérieurs à 1 an ou trop longs pour les entreprises

| Pour | Mitigé | Contre |
|--|--------|--------|
| 6 | | |
| <p><i>Etudier la possibilité de Contrats de Performance Energétique portés par des tiers auprès des entreprises pour financer les opérations de TRI supérieurs à 1 an ou trop longs pour les entreprises. Un travail avec la CCI sur le sujet (identification d'entreprises proposant ce service, organisation de séances d'information auprès des entreprises, communication...) pourrait être mis en place</i></p> | | |
| ??? | | |



Auditer et rénover le patrimoine public

La collectivité doit montrer l'exemple en rénovant les logements communaux et les bâtiments publics. Pour ce faire, il est nécessaire de connaître les consommations avant toute action de maîtrise de l'énergie. La mise en place d'un CEP (Conseil en énergie partagé) apporte le soutien technique nécessaire et les projets communaux existants doivent être valorisés pour être reproduits (exemple des chaudières bois).

Nouvelles propositions des contributeurs

Des communes exemplaires en matière de rénovation (ou reconstruction) énergétique

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 5 | 1 | |

Les communes doivent être aussi exemplaires et développer des programmes ambitieux de rénovation (ou de reconstruction) des bâtiments publics permettant de répondre aux défis de demain et à de nouveaux besoins. Tous les bâtiments chauffés au fioul et au gaz naturel doivent progressivement et avant 2025 si possible changer de source d'énergie avec des chaudières à bois, des chaufferies mutualisées ou des gaz renouvelables ou de la géothermie (pompes à chaleur) lorsque c'est possible



Bâtiment Public à Energie Positive

| Pour | Mitigé | Contre |
|------|--------|--------|
| 19 | | |

Favoriser très fortement la création de bâtiments à énergie positive si une collectivité est dans l'obligation de construire un nouveau bâtiment



Imposer des normes de type "RT2012"(ou autres ambitieuses) en rénovation pour tous les bâtiments publics du territoire dès que des travaux sont entrepris. La rénovation de bâtiments doit être faite de manière efficace et efficiente pour assurer un bon usage à long terme des deniers publics.

il faut dès maintenant appliquer la RE2020 sur les bâtiments de BIC

l'utilisation de matériaux biosourcés tels que bois, laine de bois, béton de chanvre etc doit être privilégiée comme puits carbone

Les retours montrent que les économies réalisées grâce aux actions de MDE permettent rapidement de financer le fonctionnement de l'action, et même plus.

- Valoriser la filière terre, notre patrimoine local. Délibérer pour inscrire l'introduction systématique d'une part de construction terre dans les futurs bâtiments créés par Bièvre Isère Communauté. Installer des toitures et murs végétalisés quand cela est possible sur les bâtiments publics.